

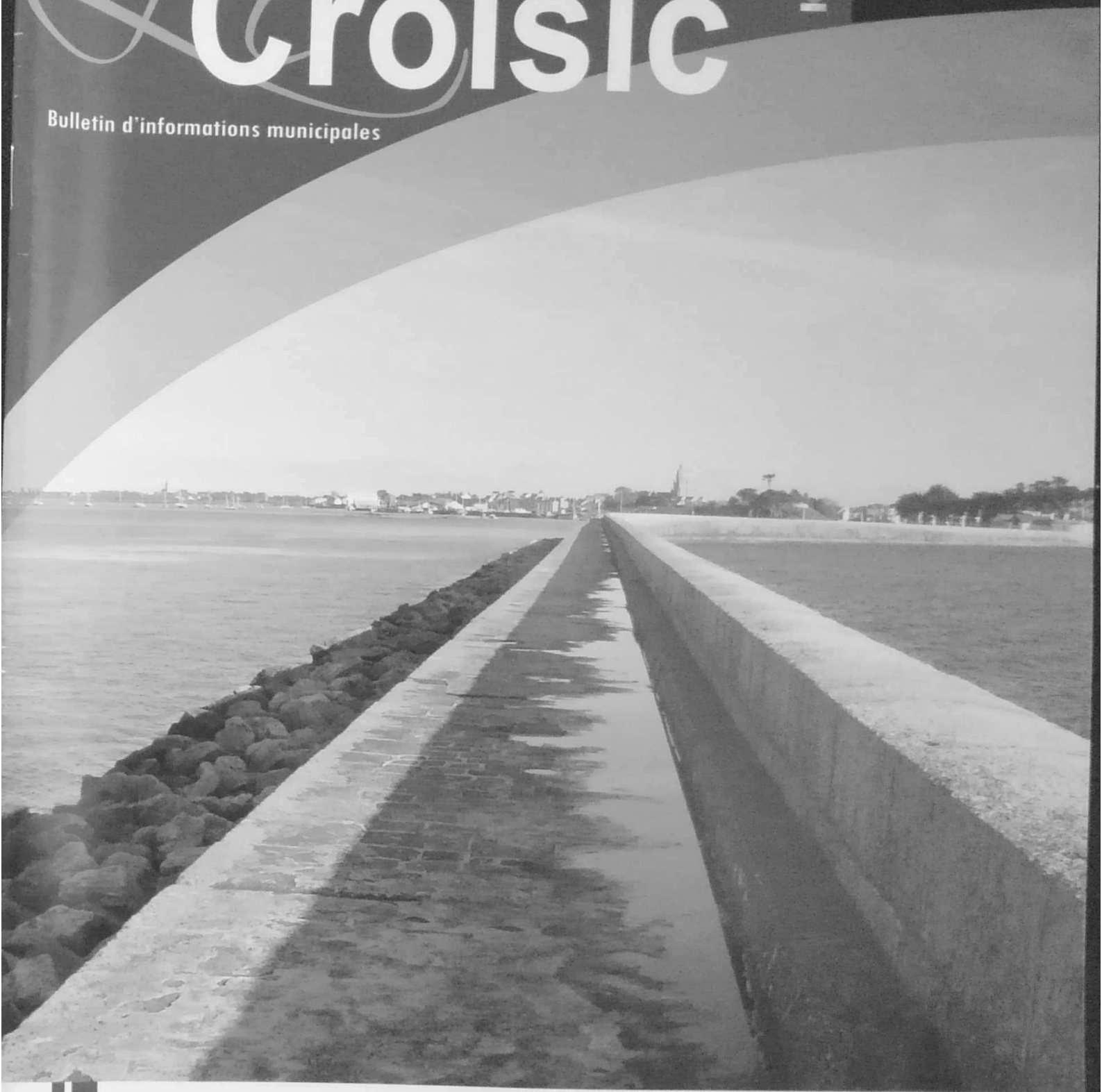
Croisic

Bulletin d'informations municipales



Juillet 2015

n° 27





COMMÉMORATION Retour en image 8 et 9 mai 2015

TRAVAUX Requalification de l'avenue Aristide-Briand

CULTURE « Philharmonie des Deux-Mondes »

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
COMMÉMORATION Le Croisic libéré, 8 et 9 mai 2015	4 - 6
	
ENVIRONNEMENT Le Traict, un enjeu majeur Sites de baignade de Cap Atlantique	7 - 9
SPORT - LOISIRS	10
SÉCURITÉ Journée de la Prévention Routière	11
CULTURE « Philharmonie des Deux Mondes »	12 - 16
	
ANIMATIONS	17
BUDGET	18 - 20
TRAVAUX Interview - Marie-Paule Beccavin, adjointe aux Travaux Requalification de l'avenue Aristide- Briand	21 - 26
ÉCONOMIE Taxe de séjour	27 - 28
ZOOM SUR UNE ŒUVRE	29 - 30
CONCOURS PHOTOS	31 - 33
AGENDA	34 - 37
TRIBUNE	38 - 39

Éditeur
Rim Imprimerie.

Directrice de la publication
Michèle Quellard, maire du Croisic.

Pilotage
William Notus.

Rédacteurs
William Notus,
Laurent Delpire.

Maquette
Delphine Clouteau,
William Notus.

Photo de couverture
Le Croisic, vue de sa jetée
© Valérie Le Cun.

5 000 tirages - juillet 2015

2 © Toutes reproductions d'articles ou photos sans autorisation municipale

ÉDITORIAL



Signature de la convention le 4 juin à Saint-Nazaire, « Escal'offshore »
De gauche à droite: Christian Berhaut, directeur du site d'essai SEM-REV du Croisic,
Patrice Bulhing, adjoint au maire de Saint-Nazaire, en charge du Tourisme, Olivier de La
Laurence, directeur du projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire pour EDF Énergies
Nouvelles, Michèle Quellard, maire du Croisic, David Samzun, président de la Carène
et maire de Saint-Nazaire, Gérard Le Cam, adjoint au maire du Croisic, en charge du
Développement économique.

Parc éolien : pour un espace d'information pédagogique et ludique au Croisic

Le 4 juin dernier, j'ai signé, pour la ville du Croisic, la convention de partenariat pour la valorisation touristique des énergies renouvelables.

Depuis 5 ans, dès le départ des études d'implantation du « parc éolien du banc de Guérande » devenu depuis « parc éolien de Saint-Nazaire », j'ai demandé à Gérard Le Cam, adjoint en charge de notre développement économique, de suivre avec attention tous les dossiers liés à l'économie de la mer. Nous sommes la seule commune à avoir participé à l'ensemble des réunions de concertation concernant: l'économie, les usages maritimes, l'environnement.

Le projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire constitué par « EDF Énergies Nouvelles » et « Dong Energy », avec « Alstom » pour la fourniture des éoliennes - prévoit l'implantation de 80 éoliennes localisées à plus de 12 km de la côte, avec une mise en service progressive à partir de 2018. D'une puissance de 480 MW, l'installation

produira l'équivalent de la consommation électrique de plus de 700 000 habitants, soit 54 % des habitants de Loire-Atlantique.

C'est donc tout logiquement que les élus du Croisic souhaitent s'associer avec la ville de Saint-Nazaire, la communauté d'agglomération de La Carène et l'École Centrale de Nantes afin de favoriser le développement d'infrastructures touristiques en vue d'accroître l'attractivité de leur territoire et de favoriser la création d'emplois liés à ce projet.

Dans un premier temps, un espace d'information consacré au site d'expérimentation en mer des énergies renouvelables devrait donc se mettre en place en 2016 et 2017. Ce projet mené par l'École Centrale de Nantes est implanté sur le territoire croisicais au sein du parc de Penn Avel.

Le tourisme, un enjeu primordial

À terme, les partenaires s'engagent pour qu'en 2018, les villes de Saint-Nazaire et du Croisic accueillent sur leur territoire respectif un espace d'information pédagogique et ludique pour le grand public.

Nos interrogations ont toujours porté sur les retombées socio-économiques et environnementales que pouvait représenter l'implantation d'un parc éolien au large de la pointe du Croisic.

Fort des nombreux touristes présents chaque année sur son

territoire, Le Croisic souhaite enrichir son offre touristique en proposant à ses visiteurs de découvrir les énergies marines renouvelables.

L'enjeu est d'informer le grand public sur le projet éolien en mer et le SEM-REV, de valoriser la recherche et le développement, autour des énergies marines renouvelables, réalisés par l'École Centrale de Nantes et de mettre au premier plan la biodiversité à travers des suivis environnementaux du projet éolien.

L'économie de la ville du Croisic a longtemps reposé sur le secteur de la pêche. Mais depuis une vingtaine d'années, l'économie touristique est devenue un enjeu primordial. Ce tourisme se veut responsable et repose sur la valorisation de son environnement naturel et patrimonial.

Le Croisic souhaite donc agir pour le confortement de sa place autour de ce qui est et sera stratégique pour son territoire: l'économie de la mer. La ville se tourne ainsi plus que jamais vers ses points forts: le tourisme et les métiers liés à la mer. Soutenir ces secteurs, c'est donner de l'emploi aux habitants, valoriser son engagement pour un développement durable, accompagner les technologies de pointe, associer son nom à la transition énergétique.

Michèle Quellard, Maire du Croisic.

COMMÉMORATION

Photographie
19/05/15
©Mina de Laperle

Arrivée du cortège au monument aux Morts du Mont-Espirit, emmené par la batterie fanfare de la Côte Sauvage



Le Croisic libéré : 8 et 9 mai 2015

Le 8 et 9 mai dernier, les villes de Batz-sur-Mer et du Croisic ont célébré, avec succès, les 70 ans de la Libération de leur territoire. Retour en images sur ces deux journées.

Lecture de la lettre n° 9 du Maréchal de Lattre de Tassigny par Margane Bihoré en présence de Christian Cabellic, correspondant Défense.

Photographie : M. CABELLIC de L'Esprit



Dépôt des gerbes au monument aux Morts. De gauche à droite : Danièle Rival, conseillère départementale, Adeline L'Honen, maire de Batz-sur-Mer et conseillère régionale, Michèle Quillard, maire du Croisic, Emmanuel Bordenes, sous-préfet, Alexis Ravenot, capitaine de Corvette et commandant du chasseur de mines 4 La Croix du Sud N, Hugues Cinglo, lieutenant, commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Guérande, Jean-Christophe Caron, président de la Fnarc et Joëlle Maurin, présidente du comité local du Souvenir Français.

Photographie : M. CABELLIC de L'Esprit



Les cavaliers de Pélamer ont ouvert le parade du 9 mai en arborant les drapeaux des Alliés.

Photographie : M. CABELLIC de L'Esprit

Le pipe band a fait résonner les cornemuses sur les quais du Croisic.

Photographie : M. CABELLIC de L'Esprit



Près de 200 motards sur Harley-Davidson ont fait le déplacement au Croisic pour assurer la sécurité et l'animation.

Photographie © 2012/13/14/15 de France



Les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) ont participé à la libération du territoire national.

Photographie © 1944 de France



Plus d'une trentaine de véhicules anciens de l'armée américaine de 1944 ont rejoint les libérateurs.

Photographie © 2012/13/14/15 de France



ENVIRONNEMENT



Le Traict du Croisic, un enjeu

Les 10 engagements

Par le respect de ces recommandations, par l'adaptation de mes comportements, j'apporte ainsi ma contribution à l'amélioration de la qualité des eaux du Traict.

- 1 Je vérifie que l'écoulement de mes eaux ménagères n'est pas branché sur le réseau des eaux pluviales. Je mets, si nécessaire, mon réseau en conformité.
- 2 Je ramasse les déjections de mon animal de compagnie afin de ne pas alimenter les grilles d'eaux pluviales.
- 3 Je ne promène pas mon animal de compagnie sur le Traict ou ses abords.
- 4 Je me refuse à tout rejet dans les grilles d'eaux pluviales (peinture, eaux de lavage...).
- 5 Je respecte l'interdiction de laver mon véhicule sur le domaine public. J'utilise les stations de lavage.
- 6 Je suis camping-cariste. Je me refuse à tout rejet dans les grilles d'eaux pluviales. J'utilise les aires de services prévues à cet effet.
- 7 Je suis plaisancier. Je me refuse à rejeter dans le port ou dans le Traict mes eaux noires. Je respecte la réglementation pour ces rejets.
- 8 Je me refuse à tout rejet dans les grilles d'eaux pluviales (peinture, eaux de lavage...).
- 9 Je suis professionnel de la mer. Je me refuse à rejeter dans le port ou dans le Traict mes eaux noires.
- 10 Je respecte la réglementation pour ces rejets.
- 11 Je récupère, lors du nettoyage de mes gouttières, les fientes d'oiseaux afin de ne pas alimenter le réseau d'eaux pluviales.
- 12 Je suis commerçant ou artisan, je me refuse à utiliser le domaine public pour tout nettoyage ou rejet afin de ne pas alimenter les grilles d'eaux pluviales.

Chacun est concerné par l'amélioration de la qualité des eaux du Traict. ■

■ Info Pour rappel deux réseaux cohabitent au Croisic :

- le réseau d'eaux pluviales qui rejoint le Traict.
- le réseau d'assainissement, d'eaux usées ou ménagères qui rejoint la station de traitement de Livery.

ENVIRONNEMENT

Baie de
Castouillet
(Photo de Yann)



Sites de baignade de Cap Atlantique : les objectifs réglementaires atteints mais une ambition collective plus forte !

Le territoire de Cap Atlantique compte 39 sites de baignade officiels et déclarés pour lesquels les agences régionales de santé (ARS) suivent la qualité des eaux. Les analyses réalisées lors des 4 dernières saisons permettent d'obtenir le classement de ces plages sur 2011-2014 : 34 classées en excellente qualité, 4 classées en bonne qualité, 1 classée en qualité suffisante, aucune classée en qualité insuffisante. L'objectif réglementaire de la directive baignade 2006/7/CE est atteint : tous les sites de baignade sont au moins de qualité suffisante pour 2015.

Mais les acteurs locaux veulent aller plus loin : les communes,

Cap Atlantique et les Agences Régionales de Santé se sont fixé un objectif : 100 % des sites de baignade en excellente qualité !

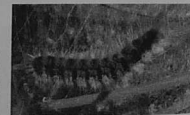
Dès lors, 7 sites méritent une attention particulière : La Mine d'Or, Poudrantaïs et Loscolo à Pénestin, Pont-Mahé à Assérac, Port au Loup à Piriac-sur-Mer, Le Castouillet au Croisic et l'Anse de Toulain au Poulliguen. Les communes et Cap Atlantique partagent une synthèse cartographique des sources de contaminations bactériologiques ainsi qu'un plan d'actions visant à les résorber.

Dans ce cadre, Cap Atlantique apporte une assistance technique aux communes. ■

Processionnaire du pin : campagne de lutte 2015
Cette année encore, la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDN 44) propose à toutes les communes du département d'organiser une campagne de lutte collective contre les chenilles processionnaires du pin. Responsables de réactions allergiques parfois graves, en raison de leurs poils urticants, les chenilles processionnaires du pin occasionnent également des dégâts aux arbres : défoliation, affaiblissement, préjudices esthétiques...

Cette campagne de lutte est exclusivement biologique (bacille de Thuringes), sans danger pour l'homme, les animaux et l'environnement. Elle a lieu à l'automne, période pendant laquelle les chenilles ingèrent une grande quantité de feuillage. La FDGDN44 interviendra chez les particuliers préalablement inscrits à l'hôtel de ville du Croisic (lutte collective) et sur les espaces publics, afin d'en limiter la prolifération. Les personnes souhaitant bénéficier d'une intervention automatique doivent se faire connaître auprès de l'accueil de la mairie avant le 4 septembre 2015. Une fiche d'information précisant le coût du traitement vous est remise lors de l'inscription.

Renseignements complémentaires, FDGDN 44 au 02 40 36 83 03 ou consulter le site www.fdgdn44.fr



■ info

Service de destruction du nid du frelon asiatique.



Frelon asiatique



Frelon européen

Face à la prolifération de nids du frelon asiatique, Cap Atlantique a mis en place un service de destruction. Ainsi, le particulier peut contacter l'éco-garde du Croisic pour faire intervenir une société spécialisée en contrat avec la communauté d'agglomération. Une participation de 40 € est facturée au particulier. Ne prenez pas le risque de détruire le nid vous-même. Il convient d'être prudent et de ne pas s'approcher à moins de 5 m du nid.
Le frelon européen (*Vespa crabro*) possède un abdomen jaune rayé de noir et mesure de 18 à 25 mm pour une ouvrière (Reine : < 40 mm). Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) un abdomen noir avec une large bande orangée et les extrémités des pattes de couleur jaune. La taille d'une ouvrière est de 17 à 22 mm (Reine : 22 à 30 mm). Seules les femelles possèdent un dard. La piqûre peut entraîner une réaction allergique d'intensité variable (d'un rougeur, gonflement et douleur locale, au malaise, difficulté respiratoire, etc.). Dans le cas d'une réaction prononcée, il faut consulter d'urgence un médecin.
261 nids ont été détruits en 2014 sur le territoire de Cap Atlantique.
Destruction de nids : hôtel de ville. Tél. : 02 28 56 78 50.

Le miel du Croisic

Le mercredi 15 avril, Samuel Dufresnes et son épouse ont installé une douzaine de ruches sur une parcelle communale de 4 234 m² près du golf du Croisic. Nos « Buckfast », nom de cette espèce d'abeille à miel, vont pouvoir butiner fenouil, aillet marin, gazon d'olympie, moutarde et autres cristes marines, fleurs endémiques de nos côtes.

■ en bref

Les 50 000 abeilles d'une ruche produisent en moyenne une trentaine de kg de miel par an. « Je récolte de 3 à 4 récoltes dans l'année, certaines de mes championnes sont capables de produire près de 40 kg de miel » explique Samuel Dufresnes. La production est en vente, sous le nom de « Miel du Croisic » dans la boutique « Côte et Maison », rue de l'Église.

Le conseil municipal du 12 mai a fixé un tarif de 0,50 € pour l'utilisation des toilettes publiques : place Dinan, place d'Armes et place Boston (ancienne criée).

Les toilettes publiques coûtent de l'argent (à construire et à entretenir) à la collectivité et occupent une partie du domaine public. À titre indicatif, les toilettes de la place d'Armes ont consommé 667 m³ d'eau en 2014, celles de la plage du Castouillet : 222 m³, Sable Menu : 197 m³, port de Plaisance : 185 m³. Les périodes d'afflux de touristes comme la saison estivale sont très consommatrices d'eau, de papiers et de savons. Le coût d'entretien ne peut seulement reposer sur le contribuable croisicais. Un agent de la ville contrôle et nettoie une fois par jour du lundi au vendredi. Un passage le samedi est ajouté de pâques à fin septembre. En juillet et août, des saisonniers passent de 3 à 4 fois par jour sur chaque site pour contrôler et nettoyer si nécessaire.

Sites

- Place Boston (ancienne criée) - Toilettes automatiques, payantes, 0,50 €. Mise en service le 7 novembre 2014. 39 passages par jour en moyenne.
- Halle du marché - Toilettes automatiques, gratuites.
- Plage du Castouillet - Toilettes automatiques, gratuites. Mise en service le 20 juin 2014. 44 passages par jour en moyenne.
- Place Dinan - Toilettes automatiques, payantes, 0,50 €. Mise en service le 5 décembre 2014. 54 passages par jour en moyenne.
- Place d'Armes - Toilettes automatiques, payantes, 0,50 €. Mise en service le 7 mai 2013. 108 passages par jour en moyenne (avant qu'elles ne soient payantes).
- Port de plaisance, toilettes gratuites. Pas de compteur de passage.
- Plage de Port Lin, toilettes gratuites. Pas de compteur de passage.
- Parking du Sable Menu - Toilettes automatiques, gratuites. Mise en service le 11 juin 2010. 40 750 passages soit 23 par jour.

SPORT - LOISIRS



Croisic Tonic

Du 6 juillet au 28 août, tous les lundis, mercredis et vendredis, de 9 h 30 à 10 h 30.

Animations à caractère sportif, ouvertes à tous, dans un cadre naturel (clairière de Penn-Avel ou à la salle des sports en cas de mauvais temps). Encadré par un animateur sportif, vous pourrez exercer une séance d'activité physique : Développement cardio-pulmonaire (lundi), renforcement musculaire (mercredi) et étirements, stretching et relaxation (vendredi). Un ticket (3 €) donne accès à une séance. Vendu à l'Office de Tourisme à l'unité ou par carnet de 10.

Beach-volley

Mercredi 22 juillet et mercredi 19 août

Tournoi de Beach-volley, de 17 h 30 à 19 h 30 à la plage Saint-Goustan.

Inscription et ticket vendu sur place à partir de 16 h 30.

Concours de pêche aux éperlans

Mardi 28 juillet et mercredi 12 août

Concours de pêche de 15 h 00 à 17 h 00 à l'estacade, côté place d'Armes.

Inscription, le jour du concours, sur place dès 14 h 00.

PRÉVENTION



Journée de la Prévention Routière

Mercredi 29 juillet 2015, place du 8 Mai

Les agents de la Police Municipale du Croisic organisent une journée consacrée à la prévention routière autour de 3 pôles, réglementation, prévention et intervention afin de sensibiliser tout public aux dangers de la route.

PÔLE RÉGLEMENTATION

Piste maniabilité et routière : vélos et trottinettes pour les 3 à 6 ans.
Simulateur de conduite 2 et 4 roues
Animation, véhicule à échelle réduite - buggy pour les 6 à 13 ans.

PÔLE PRÉVENTION

Lunettes déformantes
Voiture tonneau
Simulateur freinage et d'alcoolémie

PÔLE INTERVENTION

Simulation d'intervention et de désincarcération par les sapeurs-pompiers, de 17 h 30 à 18 h 00.
Initiation aux gestes de premiers secours.

>> Animations gratuites, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, à partir de 3 ans.

TOMBOLA pour les détenteurs du permis Prévention Routière - 2 vélos à gagner.



Photographie : Claire Bonin
La Philharmonie des Deux Mondes

« Philharmonie des Deux Mondes »>

dimanche 27 septembre
à 17 h 00 au gymnase
Gabriel-Gouraud du Croisic

L'association La Calebasse accueille pour la 3^e année la Philharmonie des Deux Mondes. Son ambition se joint à celle de cet orchestre : démocratiser et favoriser la découverte, pour le plus grand nombre, de la musique classique.

« Si nous avons la chance de pouvoir accueillir au Croisic la « Philharmonie des Deux Mondes », c'est grâce au soutien en forme de partenariat de la ville du Croisic. Notre objectif est de contribuer à faire du Croisic un pôle d'excellence artistique. Notre association a pour objet la promotion et la diffusion d'une culture populaire dans les domaines artistique, culturel, éducatif et social, auprès de la population du Croisic et plus généralement de la presqu'île guérandaise. Elle participe à la diffusion de ce qui constitue la richesse de l'expression artistique. Elle est un relais indispensable entre les créateurs et leurs publics » explique Bernard Cambier, président de la Calebasse.

Créée en 2013 par le Nazairien Philippe Hui, « La Philharmonie des Deux Mondes » doit permettre la rencontre des musiciens, des initiés, des habitués des grandes salles de concerts, avec

celui des amoureux de musique classique n'ayant ni l'occasion ni les moyens d'aller écouter des grands ouvrages classiques dans des lieux dédiés. Le projet reste la découverte des œuvres importantes du répertoire musical : Beethoven, Mozart, Schumann, Brahms, Prokofiev, etc., vers un nouveau public, en allant à sa rencontre dans des lieux de concerts, mais aussi dans des églises, des salles communales, des parcs et jardins, des écoles, des hôpitaux, des gymnases ou dans des lieux insolites du patrimoine local à caractère historique ou industriel. « J'apprécie que l'association La Calebasse souhaite démocratiser l'accès à la musique en organisant un concert de 40 musiciens, tous issus de villes de Loire-Atlantique et, pour la plupart d'entre eux, enseignants dans des conservatoires du Département, cette action s'inscrit totalement dans

notre politique culturelle menée par Jacques Bruneau, notre adjoint en charge de la Culture» ajoute le maire du Croisic, Michèle Quellard.

La Philharmonie comprend aussi une part de grands élèves des conservatoires afin de leur permettre une formation professionnelle de musiciens d'orchestres symphoniques. La saison musicale s'échelonne autour de trois programmes par an selon trois critères: un répertoire musical mettant en valeur les œuvres majeures de grands compositeurs, la présence de solistes de renom, pianistes, clarinettes, violonistes, chanteurs lyriques et la découverte régulière d'extraits de l'Opéra-comique Français du XVIII^e siècle. Le premier concert de la Philharmonie des Deux Mondes s'est déroulé dans la salle des sports du Croisic, le 15 septembre 2013, réunissant 450 spectateurs. ■



Bernard Cambier, président de l'association La Calabasse, Michèle Quellard, maire du Croisic et Philippe Hui, chef d'orchestre.

3^e concert de la Philharmonie des Deux Mondes au Croisic, sous la direction de Philippe Hui, avec la violoniste Vera Lopatina en soliste, dimanche 27 septembre 2015 à 17h 00 au Gymnase Gabriel-Gouraud.

Tarifs
Adultes : 15 € / Moins de 12 ans - 6 €
Réservations
Office de tourisme du Croisic, 6, rue du Pilori, à partir du 1^{er} septembre, et par téléphone au 06 67 04 95 44.

Les œuvres au programme du concert

Première partie

L'ouverture d'Egmont de Beethoven

Egmont, opus 84, est une musique de scène constituée d'une ouverture et de neuf parties pour soprano, récitant et grand orchestre composée par Ludwig van Beethoven entre octobre 1809 et juin 1810, destinée à la pièce de Goethe « Egmont ». L'histoire et l'héroïsme du comte d'Egmont fournissent à Beethoven l'occasion d'exprimer au passage ses propres préoccupations politiques, et d'exalter le sacrifice de l'homme condamné à mort pour s'être dressé contre l'oppressur. L'ouverture, écrite en fa mineur, est devenue la plus célèbre du compositeur avec celle de Coriolan. Puissante et expressive, c'est une des dernières œuvres de la période héroïque de Beethoven, dans la lignée de la cinquième symphonie achevée deux ans plus tôt. Elle fut composée après les neuf autres pièces.

Le concerto pour violon et orchestre de Tchaïkovski

Tchaïkovski (1840-1893) a un jour écrit qu'il avait passé toute sa vie « à regretter le passé et à espérer l'avenir, n'étant jamais satisfait du présent ». Ce sentiment de malaise et d'insatisfaction imprègne une grande partie de son œuvre. Le Concerto pour violon en ré majeur op. 35, de Tchaïkovski fut composé en mars et avril 1878. Enthousiasmé par la Symphonie espagnole du Français Édouard Lalo, Tchaïkovski laisse de côté, pour la première fois de sa vie, la pièce qu'il est en train d'écrire (sa 2^e sonate pour piano) et se lance dans l'écriture d'un Concerto pour violon qu'il achève en moins d'un mois.

C'est une œuvre aujourd'hui très connue et jouée chaque saison plusieurs fois dans toutes les grandes salles de concerts symphoniques. Elle a été enregistrée des centaines de fois, par les plus grands solistes.

Allegro moderato en ré majeur

Le premier mouvement est clairement dans la dynamique du Destin et de sa force, par la répétition du thème chargé de drames et de lyrisme. Tchaïkovski utilise ensuite un savant mélange de variations, de reprise et de développements, en jouant sur l'intensité et le sens de son thème. La virtuosité du soliste bat son plein, alors que l'orchestre structure subtilement mais magistralement les phases plus intenses.

Canzonetta, andante en sol mineur

Dans le mouvement central, calme et intimiste, Tchaïkovski développe une mélodie magnifique: russe par le caractère mélancolique que lui confère le mode mineur, italien par le lyrisme qui s'en dégage.

Finale, allegro vivacissimo en ré majeur

Le finale est très intéressant: inspiré d'une danse russe, il en contient tous les charmes et les débordements. Virtuosité brillante, orchestre très rythmé, toujours pertinent, contrastes vifs et parfois comiques, final endiablé et sec. Le concerto était originellement écrit pour Léopold Auer, mais celui-ci refusa de le jouer en raison de sa difficulté; ce dernier revint plus tard sur sa décision, mais en modifiant certains passages de la partie soliste. Bien qu'il ait écrit trois concertos pour le piano, Tchaïkovski n'en a écrit qu'un seul pour le violon. La soliste qui interprète ce concerto est Vera Lopatina...



Seconde partie

La symphonie N° 6, « Pastorale » de Beethoven

La symphonie n° 6 en fa majeur, opus 68, dite Pastorale, de Ludwig van Beethoven, est composée entre 1805 et 1808. Beethoven l'intitule précisément: « Symphonie Pastorale ou Souvenir de la vie rustique, plutôt émotion exprimée que peinture descriptive ». Pour Hector Berlioz, la symphonie pastorale est un « étonnant paysage qui semble avoir été composé par Poussin et dessiné par Michel-Ange. C'est de la nature vraie qu'il s'agit ici ». La Pastorale c'est en quelque sorte une longue tradition d'œuvres instrumentales dans lesquelles les choses de la nature (le chant des oiseaux, le vent l'eau, le tonnerre, etc) étaient imitées grâce à des moyens musicaux plus ou moins stéréotypés, mais elle marque en même temps le début de ce nouveau genre de « musique à programme intérieur » qui sera caractéristique du XIX^e siècle et qui s'efforcera de représenter l'univers émotionnel d'un sujet humain imaginaire, telle la Symphonie fantastique. Composée simultanément avec la Cinquième symphonie, la Pastorale en donne la clé d'interprétation psychologique: l'une nous montre l'homme aux prises avec le destin, l'autre face à la nature; tandis qu'il luttait avec celui-là et finissait par le terrasser, il s'abandonne à celle-ci. Nous connaissons par plusieurs témoignages le grand amour que le citadin Beethoven vouait à la nature et à la vie à la campagne où il séjournait chaque été. Il aimait être seul avec la nature, lors de ses nombreuses marches aux alentours de Vienne, pour en faire sa seule confidente. Beethoven fait évoluer la structure fixe de la symphonie classique en quatre mouvements prédéterminés vers une forme en cinq mouvements (fait unique dans les symphonies de Beethoven), adaptée au thème. Chaque mouvement illustre un épisode particulier de la vie à la campagne: les deux premiers mouvements sont autonomes, les derniers sont liés. Les commentaires qui suivent pour chaque partie sont d'Hector Berlioz.

Premier mouvement - Allegro ma non troppo en fa majeur

Éveil d'impressions agréables en arrivant à la campagne. « Les pâtres commencent à circuler dans les champs, avec leur allure nonchalante, leurs pipeaux qu'on entend au loin et tout près, de ravissantes phrases vous caressent délicieusement comme la brise parfumée du matin, des vols ou plutôt des essais d'oiseaux babillards passent en bruisant sur votre tête ».

Second mouvement - Andante molto moto en si bémol majeur

Scène au bord du ruisseau. « L'auteur a sans doute créé cet admirable adagio, couché dans l'herbe, les yeux au ciel, l'oreille au vent, fasciné par mille et mille doux reflets de sons et de lumière, regardant et écoutant à la fois les petites vagues blanches, scintillantes du ruisseau, se brisant avec un léger bruit sur les cailloux du ruisseau, c'est délicieux. Avant de finir, l'auteur fait entendre le chant de trois oiseaux ».

Troisième mouvement - Allegro en fa majeur

Joyeuse assemblée de paysans. « Le paysagiste musicien nous amène à présent au milieu d'une réunion joyeuse de paysans. On danse, on rit, avec modération d'abord, la musette fait entendre un gai refrain, accompagné d'un basson qui ne sait faire que deux notes. La danse s'anime, devient folle, bruyante... quand un coup de tonnerre lointain vient jeter l'épouvante au milieu du bal champêtre et mettre en fuite les danseurs ».

Quatrième mouvement - Allegro en fa mineur

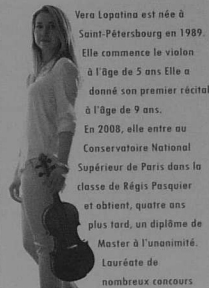
Tonnerre - Orage. « Pendant que les basses grondent sourdement, le sifflement aigu des petites rôtes nous annonce une horrible tempête sur le point d'éclater, l'ouragan s'approche, grossit; un immense trait chromatique, parti des hauteurs de l'instrumentation, vient fouiller jusqu'aux dernières profondeurs de l'archestre, y étouffe les basses, les entraîne avec lui et remonte en frémissant comme un tourbillon qui renverse tout sur son passage. Alors les trombones éclatent, le tonnerre des timbales redouble de violence; ce n'est plus de la pluie, de vent, c'est un cataclysme épouvantable, le déluge universel, la fin du monde ».

Cinquième mouvement - Allegretto en fa majeur

Chant pastoral. Sentiments joyeux et reconnaissants après l'orage. « La symphonie est terminée par l'action de grâce des paysans après le retour du beau temps. Tout alors redevient riant, les pâtres reparissent, se répandent sur la montagne en rappelant leurs troupeaux dispersés, le ciel est serein, les torrents s'écoulent peu à peu, le calme revient, et, avec lui, renaissent les chants agréables dont la douce mélodie repose l'âme ébranlée et consternée par l'horreur magnifique du tableau précédent ».

L'œuvre est créée le 22 décembre 1808 à Vienne.

La soliste: Vera Lopatina



Vera Lopatina est née à Saint-Petersbourg en 1989. Elle commence le violon à l'âge de 5 ans. Elle a donné son premier récital à l'âge de 9 ans. En 2008, elle entre au Conservatoire National Supérieur de Paris dans la classe de Régis Pasquier et obtient, quatre ans plus tard, un diplôme de Master à l'unanimité. Lauréate de nombreux concours internationaux en Italie, en Allemagne, en Lituanie, à Saint-Petersbourg, elle se produit dans les meilleures salles à Saint-Petersbourg, à Moscou ainsi qu'en Italie, Pologne, Suède, Allemagne, Chine... Elle a participé à de nombreux festivals internationaux. En janvier 2012, Vera Lopatina a enregistré un récital avec la pianiste Elizaveta Frolova à la Maison de Radio France dans le cadre de l'émission « Génération jeunes interprètes » diffusée sur France Musique. Elle est boursière du ministère de la Culture de la Fédération de Russie, de la Fondation Spirakov, de la Fondation New Names ainsi que de la Fondation « L'art de l'interprétation russe ».

Vera Lopatina a remporté à l'unanimité le Prix de l'Académie Maurice Ravel à Saint-Jean-de-Luz en septembre 2013. Avec Olga Kirpicheva, piano et Jeremy Ganet, violoncelle, Vera Lopatina a constitué le « Trio Médici ». Encouragée par Maxim Vengerov, elle a entamé depuis quelques années une brillante carrière de soliste. Vera Lopatina joue un magnifique violon de 1850 réalisé par le luthier français Pierre Sylvestre (1850) et prêtée par la Fondation Zilber.

■ **Info**

Le chef d'orchestre, Philippe Hui

Philippe Hui intègre le Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris en direction d'orchestre avec Pierre Boulez, après des études de piano et alto.

De l'Orchestre de Bretagne à l'Opéra de Tours, il est sollicité par les plus grandes scènes et fonde en 2000 l'Atelier Lyrique de Haute-Normandie. Il est le directeur musical de l'Institut Franz Schreker entrant alors en collaboration régulière avec l'Orchestre Pasdeloup et il assure plusieurs années la direction musicale du Festival Opéras en plein air.

Chef d'orchestre de renom, il a été invité aux festivals de Nuremberg et de Baalbek et a par ailleurs, récemment dirigé l'Orchestre national de Lorraine à l'Opéra de Metz, l'Orchestre national de l'Opéra de Paris au Palais Garnier, l'Orchestre Pasdeloup au Théâtre du Châtelet et Salle Gaveau à Paris dans un grand nombre d'œuvres de Mozart à Offenbach, et de Prokofiev à Britten.

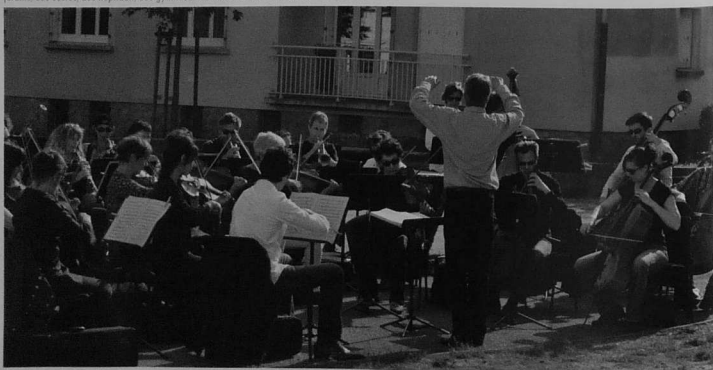
En 2013, il a assuré la direction de la finale du concours de chant Paris Opera Competition avec l'Orchestre Pasdeloup, du Chevalier Saint-Georges avec Michael Lindsay comme récitant et de la Symphonie fantastique de Berlioz à la tête de l'Orchestre Ostinato pour les représentations de FlashVile au Théâtre de Saint-Quentin, scène nationale.

Pendant la saison 2014-2015, direction de l'Orchestre de Pantin pour les Noces de Figaro, direction de l'Orchestre Pasdeloup salle Gaveau avec la violoniste soliste Patrice Fontanarosa, direction de l'Orchestre de la Philharmonie des Deux Mondes au Croisic, au Théâtre de Saint-Nazaire, au Château de Clisson... Direction des opérettes d'Offenbach à Paris, direction d'un stage d'Orchestre au Festival Voix au Château de Négrapellisso et à Tuffé, direction d'un orchestre de chambre et de chanteurs lyriques pour la création de la Belle Hélène au Festival Offenbach d'Étretat (août 2015).



Photographie © Jean Byers

Emmener la musique classique vers un nouveau public, en allant à sa rencontre dans des lieux de concerts, mais aussi dans des églises, des salles communales, des parcs et jardins, des écoles, des hôpitaux, des gymnases ou dans des lieux insolites.



ANIMATIONS

un soir sur les Quais

Tous les lundis à partir de 21h00

du 6 juillet au 24 août 2015



FEU D'ARTIFICE

VILLE DU CROISIC

14 JUILLET 2015 23h00

sur berge, place d'armes

21h00 - Orchestre Oasis
place d'armes

samedi 15 août 2015

SUR LE PORT

PROGRAMME

- 10H00 MESSE EN PLEIN AIR - PLACE D'ARMES
- 15H30 À 16H30 GROUPES FOLKLORIQUES - PLACE D'ARMES
- 15H30 EMBARQUEMENT
- 16H00 DÉPART DU CORTÈGE NAUTIQUE
- 16H15 ET 17H30 DÉMONSTRATION - CHIENS DE SAUVETAGE
- 20H30 FEST-NOZ - PLACE D'ARMES
- 22H45 FEU D'ARTIFICE - QUAI DES CANNONNIÈRES
- 23H00 CONCERT DU GROUPE "SPHÈRE" - PLACE DU 8 MAI



BUDGET



Gérard Le Cam,
1^{er} adjoint aux
Finances.

Compte administratif 2014, un résultat de 2 millions d'euros

Le conseil municipal du 12 mai dernier a approuvé le compte administratif 2014 de la ville. Gérard Le Cam, 1^{er} adjoint aux Finances en retrace les grandes lignes. Vous pouvez aussi télécharger la note de synthèse complète sur le site Internet de la ville.

Celui-ci retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées). Il est élaboré par « l'ordonnateur » de la collectivité, c'est-à-dire le maire. Il doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le comptable de la collectivité (le Trésor Public).

Ainsi, les recettes totales de fonctionnement pour l'année 2014 passent de 11,4 millions d'euros en 2013 à 10,2 millions d'euros en 2014. Les dépenses diminuent de 9,1 millions d'euros en 2013 à 8,2 millions d'euros en 2014. Notre

capacité d'autofinancement reste autour de 2 millions d'euros, un chiffre exceptionnel compte tenu de la conjoncture économique peu favorable. Nous pensions, en 2013, avoir atteint là, un maximum. En 2014, nous commençons à ressentir les effets de la crise, néanmoins ce résultat nous permet d'aborder correctement les efforts demandés par l'État jusqu'en 2017.

Comme prévu, le montant des emprunts restant à rembourser est de 3,2 millions d'euros à la fin 2014. Avec notre résultat de 2 millions, c'est 1,6 année qu'il nous faut pour rembourser la totalité des emprunts

en cours. Ce n'est pas réellement une nouveauté, la ville du Croisic est très peu endettée et cette dette est parfaitement maîtrisée.

Investissement

Le total des dépenses d'équipement en 2014 aura été de 2,4 millions d'euros dont plus d'un million d'euro consacré aux voies et réseaux, un peu moins d'un million pour nos bâtiments communaux.

Ce bilan est donc conforme à nos prévisions, il nous place parmi les bons élèves dans la catégorie des villes de 3500 à 5000 habitants à dominante touristique littorale. ■

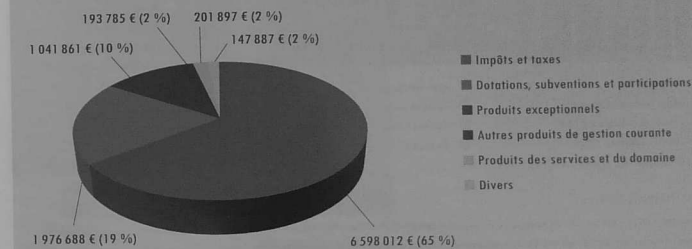
BUDGET

Compte administratif 2014

Le compte administratif permet de constater les effets de la gestion communale sur les comptes de la commune et leurs conséquences en matière d'équilibres financiers, pour l'année écoulée, pour les opérations réelles.

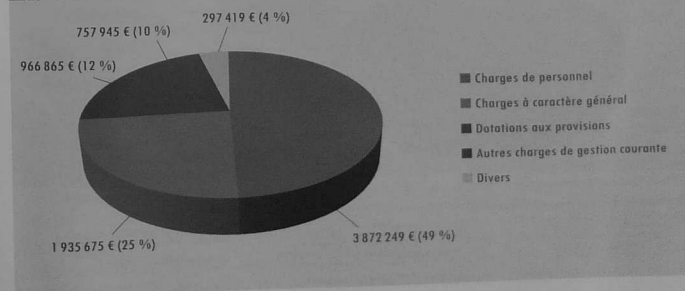
Recettes - En augmentation de 1,2 % en 2014 par rapport à 2013. Cette évolution reflète principalement une hausse mesurée des contributions directes de 2,4 %, la dynamique immobilière (droits de mutation) et le classement récent en station tourisme de la ville du Croisic.

RECETTES



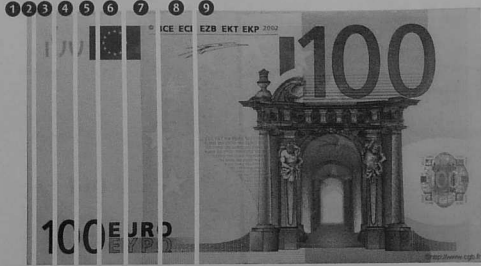
Dépenses - Les dépenses courantes de fonctionnement progressent de 5,2 % par rapport à l'année précédente compte tenu des dépenses contraintes et des efforts faits pour l'entretien du patrimoine bâti (Travaux en régie, mises aux normes PMR) et pour l'entretien des terrains voies et réseaux (conséquences des tempêtes de l'hiver).

DÉPENSES



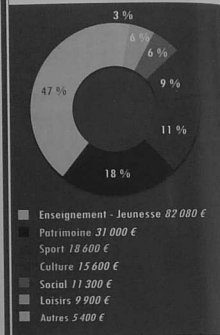
Répartition des dépenses pour 100 €

Investissement et Fonctionnement excepté les budgets annexes.



- 1 - Sport 0,20 €
- 2 - Petite Enfance et Jeunesse 1,19 €
- 3 - Famille et Solidarité 3,74 €
- 4 - Affaires scolaires 3,96 €
- 5 - Développement touristique 4,25 €
- 6 - Informatique et Communication 5,07 €
- 7 - Sécurité et Salubrité 6,84 €
- 8 - Culture 7,36 €
- 9 - Travaux 67,39 €

Subventions 2014 de fonctionnement aux associations



TRAVAUX



Marie-Paule Beccavin, maire adjoint en charge des Travaux.

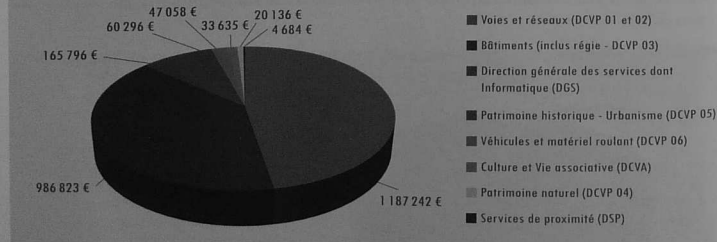
« Nous réfléchissons sur l'évolution du quartier de La Ladure »

Régulièrement, les adjoints au maire, au travers de votre bulletin municipal, expliquent et présentent les enjeux de leurs compétences sur le municipale. Ce mois-ci, Marie-Paule Beccavin, maire adjoint en charge des Travaux répond à nos questions.

INVESTISSEMENT 2014

Dépenses - 2014 a été une année transitoire en investissements (2,4 millions €), soit nettement inférieure à la capacité d'investissement de moyen terme (autour de 3,4 millions €). Un programme de voirie conséquent, la réhabilitation de l'espace Chapleau, la rénovation des façades du marché couvert et la modernisation informatique représentent les principales dépenses d'équipement.

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT (par gestionnaire de crédit)



Quelques exemples d'investissement 2014

- Programme de voirie - 753 087 €
- Espace Chapleau - 558 652 €
- Éclairement de réseaux - 145 029 €
- Travaux anciens presbytère - 115 888 €
- Éclairage public Gambetta - 102 120 €
- Sanitaires publics - 99 954 €

CROISIC MAG. Pourquoi avoir accepté cette délégation aux travaux ?

Marie-Paule Beccavin. Lorsque Christophe Priou, ancien maire du Croisic, m'a sollicitée, il y a une quinzaine d'années, pour l'accompagner dans ses projets, je fus conseillère municipale et membre de la commission travaux. Lors du premier mandat de Michèle Quellard, j'ai occupé le rôle de subdélégué aux Travaux, c'est donc tout naturellement que le maire m'a proposé d'exercer le rôle d'adjoint aux Travaux lors de son second mandat. Après avoir réfléchi et hésité, j'ai accepté.

Quelle a été votre motivation pour accepter ?

J'aime être sur le terrain même si cela est très chronophage. En

toute modestie et sans échelle de valeur, on peut se sentir fière d'avoir participé au règlement des petits soucis de ses concitoyens tout autant qu'à la réalisation d'un projet tel que celui de l'avenue Aristide-Briand. C'est toujours valorisant de mener un dossier de A à Z.

On sait que ce type de compétence est souvent source de nombreuses demandes, cela peut engendrer des frustrations, comment procédez-vous ?

C'est parfois difficile de répondre à toutes les sollicitations. Elles concernent pour une grande part des problèmes de voirie. J'ai pour règle de ne jamais engager la ville lors du premier contact. Je note la demande. J'en étudie la faisabilité technique et budgétaire avec les services de la ville. Puis je la soumetts

en commission de Travaux. Je ne décide rien toute seule.

Alors, comment définissez-vous les priorités d'interventions sur la voirie ?

La direction du Cadre de vie effectue tous les quatre ans un diagnostic sur la voirie communale, chaussée, trottoirs et accotements. Celle-ci est classée de 1 à 5, de mauvais état à très bon. Chaque voie fait l'objet d'une fiche et c'est d'après ce classement que nous établissons nos priorités tout en tenant compte de son faible ou fort trafic et de sa longueur. Bien évidemment, la mise en sécurité reste la priorité absolue.

Quel est le gros investissement en voirie pour 2015 ? Et pourquoi ?

C'est bien sûr l'avenue Aristide-Briand dont la mise en chantier

début le 31 août de cette année. Elle mérite un traitement correspondant à notre statut de petite cité de caractère. Mon souhait était de redonner du cachet sur cette entrée de ville. C'est une véritable vitrine pour notre commune. Le visiteur doit, dès son entrée, identifier le caractère patrimonial du Croisic. Le mobilier sera en adéquation avec cet embellissement, d'ailleurs nous réfléchissons, peut-être pour 2016, à végétaliser cet ensemble, à casser un visuel trop minéral par des touches de couleurs de fleurs et de plantations. Pour des questions de budget, nous ne pouvons pas tout réaliser en même temps.

Certains riverains et habitants vous ont fait part de leur inquiétude sur la vitesse pratiquée par les véhicules avenue Aristide-Briand, autant en entrant qu'en sortant du Croisic?

Ils ont raison même si cela ne concerne qu'une minorité de conducteurs, il n'en demeure pas moins que cet axe est trop souvent perçu comme une voie d'accès rapide au centre-ville du Croisic. J'ai rencontré lors de deux réunions les riverains pour leur présenter les travaux de l'avenue Aristide-Briand. Dans l'ensemble, ils ont plutôt bien compris la nécessité pour la ville de requalifier cette entrée de ville mais ils se montrent soucieux des incivilités routières.

C'est pourquoi nous avons choisi de rétrécir la voie et de ne pas marquer au sol la séparation de chaussée. Les cyclistes et piétons auront une zone protégée et partagée du côté sortant du Croisic. D'autres auraient souhaité mettre cette route en sens unique. C'est pratiquement impossible car cela redistribuerait le trafic sur la route du milieu, de plus, le propriétaire de la route est le conseil départemental de Loire-Atlantique et il s'y refuse catégoriquement.

Toujours au titre des travaux, quelles sont vos actions pour 2015 sur les bâtiments?

La salle Jeanne d'Arc doit retrouver toute sa place dans l'environnement patrimonial du Croisic. Nous connaissons tous les atouts de ce bâtiment: sa situation au cœur de la ville et sa façade remarquable. Les travaux de cette salle polyvalente et à dominante culturelle devraient donc commencer, si tout se passe bien, notamment pour les appels d'offres et les études, courant 2016 pour une livraison fin 2017. Mais les opérations sur les bâtiments ne se limitent pas seulement à des lieux aussi emblématiques. Nous faisons aussi un effort financier dès cette année pour assurer un entretien régulier de notre patrimoine bâti. Cela commence dès cet été avec le changement d'une trentaine de radiateurs et de la régulation du chauffage du groupe scolaire Bernard-Lalande, l'économie d'énergie réalisée devrait être de 25 %.

Outre l'avenue l'Aristide-Briand et la salle Jeanne d'Arc, quels sont les autres projets du mandat?

Nous réfléchissons sur l'évolution du quartier de La Ladure. Ce quartier est relié directement au port grâce à la création du passage piéton de La Ladure afin de garantir une continuité directe avec le centre-ville commerçant et touristique. Si nous souhaitons rendre ce secteur historique encore plus attractif, nous devons y intégrer notre réflexion sur la maison des associations et sur le devenir du foyer Émile-Thibault. Nous envisageons d'y installer la bibliothèque afin de lui donner une place plus centrale au cœur de cet ensemble. Quant à la maison des associations, nous sommes conscients du manque d'espace, et nous réfléchissons à une réorganisation du lieu voire un agrandissement. Notre ambition est de rationaliser

Accessibilité plage de Saint-Goustan

La Ville du Croisic a souhaité faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite (PMR) pour la plage de Saint-Goustan. Ainsi, elle a aménagé un chemin stabilisé permettant un accès facile. Le centre Saint-Jean-de-Dieu étant l'usufruitier de ce terrain, une convention a été établie entre les deux parties. La ville se chargera de tous les frais d'entretien et de balisage du chemin.



Accessibilité route du milieu

Suite à la suppression des ralentisseurs de la « route du Milieu », les bordures de trottoir au droit des passages piétons ont été abaissées en juin. Le dernier dos d'âne a aussi été retiré au profit d'un plateau ralentisseur rue Emmanuel-Provost/rue du Crucifix.

■ en bref

l'utilisation des bâtiments communaux au profit du plus grand nombre. C'est une stratégie globale de revitalisation du quartier puisque nous intégrons un retraitement de la voirie de la rue de la Duchesse Anne jusqu'à la rue Jules-Ferry.

Vous allez donc complètement transformer ce quartier?

Il est déjà transformé pour partie. Je rappelle que ce projet avait été initié par Michèle Quillard lors de son premier mandat en mettant en débat le devenir de l'important patrimoine croisicais: le centre médico-social a été vendu car trop onéreux pour une rénovation et sa mise en conformité, la police municipale a été recentré près de l'hôtel de ville dans un bâtiment remarquable, le passage de La Ladure a été créé pour une circulation douce en lien direct avec le port, le presbytère a été réhabilité pour accueillir le CCAS et du logement social, l'église commence à bénéficier d'une importante restauration, La Galerie Chapleau a été réhabilitée en un très bel espace culturel, etc.

Donc, une importante partie de la requalification du quartier a déjà été

entreprise. La suite de ce programme devrait voir le jour sur ce mandat.

On parle aussi d'amélioration sur le quartier de Port Lin?

Effectivement, mais il s'agit de la plage de Port Lin. Ce quartier possède une plage dans un environnement urbanisé, très fréquenté, ouvert sur la ville, en liaison directe avec la gare SNCF, il nous apparaît donc comme essentiel de valoriser cette vitrine du Croisic. Ce lieu mérite une attention particulière. Nous prévoyons en 2016 donc d'y refaire les cabines de plage, les sanitaires et l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Votre délégation comporte aussi les espaces verts, avez-vous des pistes de réflexion?

Nous travaillons avec les services pour redonner de la couleur à la ville. Une réflexion est engagée sur notre fleurissement et sur le traitement des espaces verts. Par exemple, au printemps, nous avons souhaité donner plus de clarté, plus de luminosité à l'entrée du Mont-Espirit, c'est pourquoi nous avons supprimé les imposants carrés jardiniers qui

servaient, malheureusement trop souvent, aux déjections canines. L'an prochain, les abords du lieu seront retravaillés, notamment celui compris entre la gare et l'entrée du Mont-Espirit par une jachère fleurie.

Enfin pour terminer, quel projet personnel vous tient à cœur sur la commune?

La place Dinan. Elle mériterait un retraitement complet. Elle doit être la finalité du centre historique. J'imagine très bien une requalification avec des matériaux plus nobles que le bitume actuel. Il faudrait revoir aussi complètement son emprise, elle doit pouvoir déborder de ses limites actuelles en allant jusqu'aux commerces qui la bordent. Toutes proportions gardées, on peut la rêver comme la place Grassin à Nantes. Malheureusement, ce projet nécessiterait un investissement très conséquent au regard du sous-sol. Tout l'assainissement serait à revoir et nécessiterait un poste de refoulement des eaux à l'instar de celui en construction à l'entrée du Croisic, il faudrait enterrer aussi tous les réseaux aériens, bref, un gros investissement. ■

Accessibilité salle des sports



Les abords de la salle des sports ont été rendus accessibles aux PMR durant le mois de juin. Les pavés du parvis du gymnase ont été changés au profit d'un béton désactivé. Ces pavés s'étaient particulièrement dégradés au fil du temps en raison des remontées de racines. Les massifs latéraux sont supprimés afin d'offrir plus de clarté à l'ensemble. Le cheminement naturel entre le parvis et la bulle de tennis a été retravaillé par un béton balayé. Enfin, l'éclairage extérieur a été repensé et des candélabres ont été changés.

Coût de l'opération: près de 90 000 €.

Châsses sur les quais



■ en bref

Pavés abîmés

Certains pavés anciens vont être repris à l'automne, notamment ceux compris entre deux blocs de bétons désactivés. Au fil du temps, les joints se creusent et deviennent très inconfortables.

TRAVAUX

Simulation de l'avenue Aristide-Briand rétroite.



L'avenue Aristide-Briand, vue en entrant au Croisic.



La requalification de l'avenue Aristide-Briand démarre dès le 31 août

La requalification de l'avenue-Aristide-Briand va se dérouler en trois grandes phases: reprise du réseau d'eau pluviale, effacement des réseaux et aménagement de voirie. Commencement des travaux le 31 août 2015 pour une durée d'un an.

Le réseau d'eau pluviale s'est fortement dégradé depuis une vingtaine d'années. Tous les tuyaux vont donc être changés. Cette partie sera assurée en maîtrise d'ouvrage entre la ville du Croisic et Cap Atlantique désormais compétente depuis un an.

L'effacement des réseaux aériens, électricité et téléphone, prendra le relais. Une quarantaine de poteaux vont être supprimés au profit de candélabres neufs. Enfin, la chaussée et les accotements sont entièrement revus. La largeur de voie est rétrécie à 5,50 m afin

de casser la vitesse excessive. Les piétons et vélos se partageront le trottoir, en béton brossé, à l'instar de ceux réalisés avenue Gambetta, dans le sens sortant du Croisic. Il n'y aura donc pas de stationnement sur ce côté. Il sera maintenu et signalisé dans le sens entrant sur certains

tronçons. Des potelets limiteront l'arrêt des véhicules et contribueront eux aussi, par leur aspect visuel, au ralentissement des véhicules.

Mise en place d'une consigne à vélos
Les arrêts de bus bénéficieront d'un nouveau mobilier et mis aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Quant à l'arrêt de bus actuel, il sera déplacé, le temps des travaux, rue Emmanuel-Provost, à la hauteur de la chapelle du Crucifix.

Enfin, le parking de la gare, acheté par la ville en 2014, afin de maîtriser le foncier dans cet aménagement, sera entièrement repris pour accueillir une trentaine de places.

La barrière le ceinturant va être supprimée. Parallèlement, la Région des Pays-de-la-Loire prévoit la mise en place d'une consigne à vélos couverte et fermée de 49 m².

Coût total de l'opération 1,2 million d'euros. ■

Transports scolaires pour la rentrée de septembre

Tous les collégiens et lycéens disposeront d'un service de transport qui les emmènera le matin à leur établissement scolaire et les ramènera le soir.

Pour les lycéens scolarisés à Saint-Nazaire, ce seront des circuits spécifiques scolaires, comme aujourd'hui.

Pour les lycéens scolarisés à Guérande, ils prendront la ligne 5 (Le Croisic - Guérande, nouvelle liaison créée) et seront déposés à proximité immédiate de leur établissement scolaire. Aux heures scolaires, les élèves seront bien déposés aux établissements scolaires ou à proximité :

Lycée La Mennais : devant l'établissement.

Lycée Galilée : à l'arrêt « Kerbiniou » qui sera aménagé et sécurisé, à 100 mètres de l'entrée de l'établissement.

Pour le LEP Olivier-Guichard, à l'arrêt « Beauséjour ».

Il n'y a pas d'allongements des temps de parcours et les véhicules dits « autobus » ne sont pas à « accordéon » comme a pu nous le dire un habitant du Croisic. Il n'y a donc pas lieu que les familles s'inquiètent. Au contraire : la desserte du Croisic va être renforcée grâce notamment à la création d'une ligne Le Croisic - Guérande qui était demandée par beaucoup d'habitants et une desserte plus fine de la commune. Pour information, le tarif de toutes les lignes du nouveau

réseau a été voté et il est ramené à 1,20 € pour le ticket unité. Cela fait partie des dispositions permettant de développer la clientèle des transports en commun. *Communiqué du syndicat mixte des Transports*



Une Webcam sur le site de la Ville du Croisic

Depuis samedi 17 avril, une webcam est en fonction sur le site de la Ville du Croisic et de l'office de tourisme. Cette caméra mobile propose un large panorama de la ville en partant de l'entrée du port, puis le Traict, pour terminer en embrassant toute la ville. « Ce projet me tenait à cœur car c'est aujourd'hui un outil indispensable à la promotion touristique. Ceux qui ne sont jamais venus au Croisic souhaitent avoir un regard sur une destination possible, quant à ceux qui viennent régulièrement et ne sont pas trop éloignés de notre ville, ils veulent connaître instantanément les conditions météorologiques avant de venir passer la journée » explique Michèle Quillard, le maire du Croisic. Installée sur la criée par la société « Viewsurf », leader des webcams dans les stations de tourisme, cette caméra est en haute définition mais elle respecte toutes les normes de discrétion quant au respect de la vie privée : aucune plaque d'immatriculation, aucun visage n'est identifiable. « Ce n'est pas une caméra de surveillance » insiste Michèle Quillard. « Trouver un site d'installation n'a pas été facile. Sur le Mont-Espirit ou le Mont Lénigo, bien trop hauts, elle n'aurait filmé que les toits, impossible sur l'église ou sur l'ancienne criée, bâtiments classés. Chez un particulier, trop compliqué au regard des assurances, non, le site idéal était la criée du Croisic » explique la direction de la Communication gestionnaire de la caméra. « Je remercie la Sam Loire-Atlantique Pêche et Plaisance pour son autorisation d'installation sur leur bâtiment, en contrepartie la Webcam sera aussi relayée sur leur site Internet » précise Michèle Quillard, le maire du Croisic.

TRAVAUX

L'Océarium du Croisic s'alimente dans l'un de ses bassins.



Restauration des viviers de Saint-Goustan

En juin, la ville du Croisic procède à la réfection des bassins de la plage de Saint-Goustan face à Port aux Rocs.

Situées sur le domaine public maritime et devenant peu à peu dangereuses, les services de l'État ont demandé à la commune de se prononcer sur le devenir de ces constructions centenaires. Le choix a été fait de conserver ces éléments du patrimoine local tout en sécurisant les viviers par la suppression des éléments métalliques dangereux et la purge des structures instables. Les murets vont être repris et mis en sécurité pour le public.

Quant aux viviers de Saint-Goustan (une dizaine de casiers), son béton s'est détérioré au fil du temps laissant apparaître l'armature d'acier. La structure était devenue dangereuse pour les baigneurs. L'acier a donc été découpé et les bassins percés afin de permettre l'évacuation de l'eau et d'empêcher toute tentative de se baigner. Seul

un bassin est maintenu en eau à marée basse puisqu'il sert de prise d'eau à l'Océarium.

Ces curieuses structures que l'on découvre à marée basse dans la baie de Saint-Goustan intriguent, à quoi correspondent-elles, à quelle époque remontent-elles ?

Formées de trois ensembles distincts, ces constructions ont été édifiées à l'initiative d'Armand Maillard de la Morandais. Ce dernier qui avait acheté les anciens terrains militaires autour de la chapelle de Saint-Goustan, se lance dans les années 1900 dans une entreprise d'élevage de crustacés et de coquillages.

Une société au capital de 500 000 francs est fondée en 1904 avec différents actionnaires, 1000 actions de 500 francs sont disponibles, le tout est déposé chez le notaire du Croisic, Armand

Granier. À cette fin, des bassins d'élevage sont construits face à sa propriété où bientôt s'élèvera un ambitieux manoir néogothique.

L'entreprise d'élevage se révèle hasardeuse. Ruiné, M. Maillard de la Morandais sera contraint de vendre le manoir. Les anciens viviers solidement construits en ciment armé sont restés, se dégradant peu à peu au gré des tempêtes.

Ils servent un temps au club de plage pour apprendre à nager aux enfants, l'eau de mer étant retenue dans certains bassins. Aujourd'hui patinés par le temps et le milieu marin, ces constructions font partie du paysage où elles s'intègrent parfaitement.

Les anciens viviers de Saint-Goustan devraient faire la joie des pêcheurs à pied et des habitués de la plage pendant encore de nombreuses années. ■

ÉCONOMIE



Taxe de séjour : Le Croisic 3^e, commune de la presqu'île pour son recouvrement

La taxe de séjour a été instituée par la loi du 13 avril 1910. À l'époque, la France perd une clientèle touristique fortunée au profit des villes d'eau étrangères. Les équipements hôteliers français n'étaient pas à la hauteur. Depuis plus d'un siècle, elle n'a jamais perdu sa vocation, puisqu'encore aujourd'hui les recettes de la taxe sont affectées directement pour le tourisme, ce qui en fait un impôt unique en France.

Les communes peuvent demander aux vacanciers séjournant sur leur territoire de payer une taxe de séjour.

Elle permet aux communes de financer les dépenses liées à la protection de leurs espaces naturels dans un but touristique.

La taxe de séjour est déterminée par délibération du conseil municipal de la commune. Elle est perçue du 1^{er} janvier au 31 décembre et payée par le vacancier qui loge dans un hôtel, une résidence de tourisme, un meublé, une chambre d'hôte,

un gîte, un village de vacances, un camping, port de plaisance, un terrain nu. Depuis cette année, les aires de stationnement de camping-cars sont concernées par cette taxe.

Taxation d'office

En cas d'absence de déclaration par un hébergeur, la collectivité peut enfin utiliser légalement la taxation d'office. Les logeurs, les hôteliers, les propriétaires et les intermédiaires sont tenus de faire une déclaration à la mairie au plus tard un mois avant chaque période de perception.

« L'article 24 de la loi n° 2009-888 du

19 149 nuitées en 2014 réparties sur :

- 11 chambres d'hôtes
- 1 gîte
- 9 hôtels
- 1 village vacances
- 1 résidence vacances
- 4 campings
- 129 meublés
- 5 terrains nus
- 4 agences de location

22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques, précise que toute personne qui offre à la location un meublé de tourisme doit faire une déclaration auprès de la commune où se situe le logement. Cette déclaration est obligatoire» rappelle Nadine Allanic, l'agent municipal chargé de recouvrer cette taxe. Elle suit avec attention ces recouvrements.

Reversée au budget de l'Office de Tourisme

En 2014, la taxe de séjour rapporté près de 174 000 euros, pour plus de 19 000 nuitées, aux finances communales. Le Croisic se classe ainsi comme la 3^e commune de la presqu'île guérandaise pour ce montant derrière La Baule-Escoubac et Pornichet mais devant Guérande, Le Pouliguen, Pénestin ou Piriac-sur-Mer. «Globalement, les recettes augmentent de façon régulière tous les ans avec quelques petites variations que l'on peut expliquer par une bonne ou mauvaise météo» note Nadine Allanic. Cette somme est reversée et réinvestie intégralement dans le budget de l'office de tourisme.

La Loi de Finances 2014 (budget de l'État) a permis d'exonérer de cette taxe les moins de 18 ans (auparavant moins de 13 ans), les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune et les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

En revanche, fin des réductions pour les familles nombreuses et plus d'exonération pour les handicapés ou les mutilés de guerres, pour les personnes bénéficiaires d'aides sociales, pour les fonctionnaires en déplacement dans le cadre d'une mission.

Renforcer les services en période estivale

«L'activité touristique a des conséquences sur nos finances. Notre niveau de budget par habitant est plus élevé si l'on compare avec une commune non touristique. En effet, nous supportons un montant de charges plus important au travers de la réalisation et la gestion des équipements publics entraînant des dépenses de fonctionnement supplémentaires. D'une

manière plus globale, les communes touristiques financent cet effort d'équipement par l'emprunt, ce qui peut engendrer un endettement un peu plus important» analyse Gérard Le Cam, adjoint au Finances.

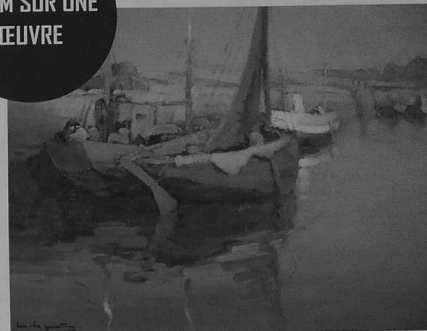
«Le tourisme est une activité économique essentielle pour la commune mais les Croisicais et les Croisicais ne doivent pas supporter seuls ces dépenses supplémentaires liées à l'afflux de vacanciers. Il est donc légitime qu'il y ait une participation de tous. Je rappelle que nous devons renforcer nos services, notamment en période estivale, comme l'entretien de la voirie et des espaces verts, le nettoyage et la sécurité des plages, les animations d'été, etc.» ajoute Michèle Quellard, le premier magistrat du Croisic. ■

Taxe de séjour, montant des recettes

2007 : 156 545 €	2011 : 157 748 €
2008 : 158 839 €	2012 : 165 576 €
2009 : 151 473 €	2013 : 176 698 €
2010 : 151 202 €	2014 : 173 899 €



ZOOM SUR UNE ŒUVRE



«Vieux chalutiers au Croisic», 1957, huile sur panneau, 46 x 55 cm, collection particulière

Vieux chalutiers au Croisic

À l'occasion de l'exposition temporaire consacrée cette année à Émile Gautier dans La Galerie Chapleau, nous nous attardons sur l'une des œuvres de l'artiste nazairien, consacrée au Croisic.

Émile Gautier fréquente Le Croisic dès l'Après-guerre où son beau-père a fait construire une maison du côté du Castouillet. Il y passe la plupart de ses étés et peut ainsi profiter du Croisic à tout moment de la journée dans sa tenue caractéristique que bientôt reconnaissent les Croisicais, une vareuse rouge et un béret noir. Ses œuvres des années 1950 témoignent encore d'une large influence de la peinture postimpressionniste d'avant-guerre, très marquée par le courant régionaliste breton où s'illustrent des artistes comme Émile Simon dont Émile Gautier fut l'un des élèves. L'œuvre «Vieux chalutiers au Croisic» date de 1957. Il s'agit

d'une huile sur panneau de format rectangulaire horizontal qui représente des bateaux accostés dans le port du Croisic. Cette scène peut sembler classique de ce que les peintres représentaient du Croisic, toutefois ici le cadrage choisi par l'artiste rend l'œuvre plus intéressante tout autant que son traitement pictural qui laisse une large place à la couleur.

Il souligne l'aspect naturel

Émile Gautier peint plusieurs bateaux accostés à la jonchère du Lénigo, côté intérieur. Il souligne l'aspect presque naturel de l'ilot avec ses teintes vertes et jaunes qui évoquent l'herbe qui pousse de façon sauvage sur le terre-plein. À peine nivelé, celui-ci reçoit

le matériel de pêche et porte les réservoirs de charbon puis de gasoil depuis le début du XX^e siècle. Les quais sombres en pierre se fondent dans ces tonalités ocres. Les maisons du port sont simplement esquissées au fond de la composition, tout comme l'ilot de la grande jonchère. Les immeubles dans l'ombre et l'ilot en pleine lumière montrent que la scène se passe dans l'après-midi sous une lumière du sud-ouest. La composition laisse penser que le peintre se tient sur la passerelle en béton qui reliait alors le quai du Lénigo à l'ilot. Il peut donc observer de près les deux bateaux. La mer est presque basse dans le port. Il reste suffisamment d'eau pour refléter de façon presque complète la masse colorée des coques des bateaux.

Reflets colorés que le peintre traduit par de grands traits de pinceaux qui évoquent l'eau mouvante qui déforme et réinterprète les volumes des embarcations. L'eau stagnante occupe une large place dans le tableau.

Deux types de bateaux cohabitent. Une vieille chaloupe à un seul mât avec sa coque ocre rouge virant sur le brun et un chalutier plus récent avec timonerie, deux mâts et une coque d'un vert vif.

Témoignage de l'évolution des bateaux de pêche en cours, cette peinture souligne les couleurs surannées et homogènes de la vieille chaloupe tandis que les bateaux plus récents adoptent des couleurs vives qui les caractériseront peu à peu pour mieux les différencier les uns des autres. Un deuxième chalutier aux couleurs claires stationne derrière les premiers bateaux.

Reflet d'un artiste subtil

Sur chaque bateau, l'on s'affaire. Les marins à la vareuse bleue sont réduits à un simple aplat bleu et à une touche noire qui témoigne du bérêt porté. L'économie de moyens utilisée par le peintre pour représenter ces personnages laisse au spectateur le soin d'imaginer ce que fait chaque marin.

Cadrage original, scène quotidienne d'un port, subtilité des formes et des couleurs qui permettent tout autant d'en faire une œuvre décorative mais aussi un parfait témoignage d'une époque de mutation où le monde de la pêche se tourne vers la modernité des pratiques, cette peinture d'Émile Gautier est le reflet d'un artiste subtil qui évoluera peu à peu vers plus de figuratif sans jamais oublier la leçon des peintres impressionnistes et de paysagistes comme Corot. ■

Laurent Delpire, auteur et historien croisicais

■ info



Le jardin de la Galerie Chopleau, jardin remarquable du département

Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique souhaite mettre en valeur et signaler au public et aux visiteurs les parcs et jardins remarquables à découvrir dans le département.

La Commune du Croisic a proposé de retenir le jardin de la Galerie Chopleau dans ce corpus, ce qui permettra de mieux faire connaître ce jardin mais également la galerie d'exposition. Le jardin sera désormais répertorié dans les différents supports de communication touristique du département.

Le jardin est remarquable tant par sa configuration de jardin clos, abrité de hauts murs de pierre, caractéristique des jardins du centre ancien du Croisic que par son traitement végétal où les arbres fruitiers et arbustes conservés se marient avec les massifs de plantes vivaces et de jachère fleurie créés par le service espaces verts de la commune.

La Galerie Chopleau

6, rue Jules-Ferry

Duverte tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30 (ouverture en matinée de 10 h 30 à 12 h 30 les samedis, dimanches et jours fériés)

En ce moment, exposition « Émile Gautier, peintre de la Brière, amoureux des côtes bretonnes » et sculptures de Maïe Lorieux

Entrée payante 3 euros

CONCOURS PHOTOS



Le port du Croisic © Lise-Anne Duic.



Le Croisic, les quais. © Christian Chopuis.

Résultats du concours et exposition photo

Ma Petite Cité de Caractère, vue par moi, habitant, visiteur

Les trois Petites Cités de Caractère de Loire-Atlantique, Batz-sur-Mer, Le Croisic et Piriac-sur-Mer ont décidé de lancer un concours photo commun ouvert à tous et destiné à montrer comment les habitants et les visiteurs des trois cités voient leur ville. Les photos sélectionnées seront exposées en grand format pendant tout l'été sur des supports adaptés en centre-ville. Ce concours lancé le 6 mars s'est

terminé le 18 mai dernier. 19 personnes ont participé et ont proposé 175 photos du Croisic. Huit photographies devaient être sélectionnées par le jury, le 9^e panneau étant destiné à présenter les trois Petites Cités de Caractère. La Commune du Croisic félicite les huit lauréats et remercie tous les participants à ce concours. Les cinquante premières photos sélectionnées seront visibles sur

le site internet de la commune. Six des photos lauréates seront présentées en grand format le long du Mont Lénigo, côté mer. Deux de ces photos seront présentées, l'une à Batz-sur-Mer, l'autre à Piriac-sur-Mer. Une photo lauréate de chacune de ces communes sera présentée au Croisic. Une bonne occasion de découvrir ou redécouvrir ces trois petites villes attachantes au riche patrimoine. ■

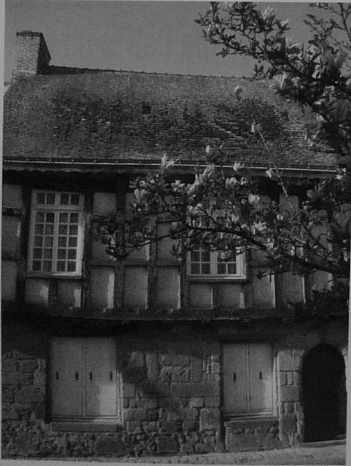
Le Croisic - derrière le manoir de Kervaudu.
© Sylvie Rebuffaut.



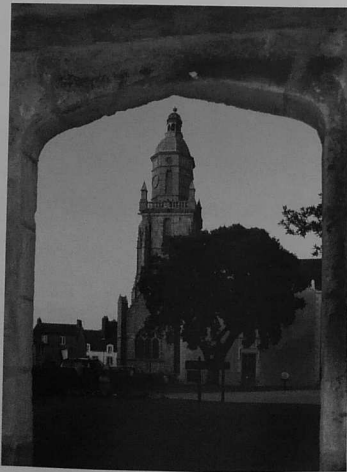
Les photos gagnantes sont les suivantes (par ordre alphabétique):

- « Les quais », par Christian Chapuis
- « Le port du Croisic », par Lise-Anne Duic
- « La digue du Tréhic, le jour de la marée du siècle », par Geneviève Della Berta
- « Maison place du Pilori », par André Fosse
- « Le Croisic, vue de sa jetée », par Valérie Le Cun
- « L'église du Croisic », par Alain Madelain
- « La côte sauvage du Croisic, lors d'un jour de grandes marées en février 2015 », par Claude Mistlopoulos
- « Derrière le manoir de Kervaudu », par Sylvie Rebuffaut

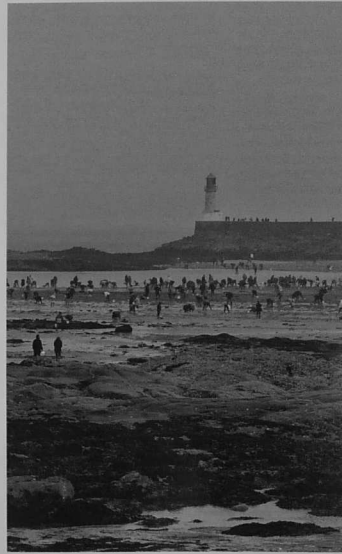
Le Croisic - maison place du Pilori.
© André Fosse.



L'église du Croisic.
© Alain Madelain.



Le Croisic - la digue du Tréhic le jour de la marée du siècle.
© Geneviève Della Berta.



Le Croisic, vue de sa jetée.
© Valérie Le Cun.



La côte sauvage du Croisic, vers le Fort de l'Occident, lors d'un jour de grandes marées en février 2015.
© Claude Mistlopoulos.

AGENDA

JUILLET 2015

Visite du Moulin de la Providence et de la Maison du Patrimoine
Tous les samedis et dimanches, de 15h00 à 18h00. Parc de Penn-Avel.

Exposition « Émile Gautier, peintre de la Brière, amoureux des côtes bretonnes »
Du samedi 25 avril au dimanche 27 septembre, ouvert tous les jours, de 14h30 à 18h30 - La Galerie Chapleau.
Entrée payante : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Ville du Croisic.



Exposition de sculptures - Maie Lorieux
Du samedi 25 avril au dimanche 27 septembre, ouvert tous les jours, de 14h30 à 18h30 - La Galerie Chapleau.
Entrée : 3 €, gratuit pour les moins de 12 ans. Ville du Croisic.

Sortie « Phares en lumière »
Tous les mardis, d'avril à octobre, à 21h00 - rendez-vous parking de l'Occéarium.
« Guidé Escapade » organise tous les mardis soir une sortie sur la côte sauvage du Croisic. Au cours de cette balade, vous sont décryptés les signaux des lumières des phares. 10 €/personne, gratuit pour les moins de 6 ans. Réservation auprès de Guidé au 0630100301 ou à l'Office de Tourisme.

Sortie « Chasse au Trésor »
Tous les mercredis, juillet et août, à 14h00, rendez-vous parking de l'Occéarium.
« Guidé Escapade » organise une grande chasse au trésor, plage Saint-Goustan, durant tous les mercredis de l'été. Partez à l'abordage du gollon « La Buse » à la recherche du trésor d'un des plus grands pirates de tous les temps, Olivier Levasseur. Tarif : 26 € - adulte, 21 € - pour les 6 à 12 ans, 11 € - pour les 2 à 5 ans. Réservation auprès de Guidé au 0630100301 ou à l'Office de Tourisme.

Danse en ligne
Tous les vendredis en juillet et en août, de 18h00 à 20h00, place du 8 Mai. Venez danser en ligne de 18h00 à 19h00, puis à deux, de 19h00 à 20h00. Gratuit.
Dancing Énergie.

Tir du canon méridien et Cadran Solaire
Les jeudis d'été, à 11h30, Mont-Lénigo. Deux passionnés vous invitent au « Tannerie du Croisic ». Le Croisic possède un cadran solaire. Il vous indique l'heure solaire différente de l'heure légale.

Conférence « Quand le petit séminaire de Guérande se transforma en camp d'internement de 1914 à 1919 »
Jeudi 2 juillet 21h00, foyer Émile-Thibault. Par Jean-François Caradec, conservateur en chef du Patrimoine aux archives départementales. Guérande n'était pas prédisposée à s'inscrire dans la mémoire de la Grande Guerre. Pourtant, la ville a abrité, de 1914 à 1919, un camp d'internement pour les ressortissants civils des nations ennemies. Pendant plus de 4 ans, entre 400 et 500 personnes de tous âges ont ainsi vécu dans des conditions particulières de privation de liberté. Société des Amis du Croisic.

Visite commentée de l'église N-D de Pitié
Les vendredis du 3 juillet au 28 août, à 11h00. L'église Notre-Dame-de-Pitié, construite à la fin du XV^e renferme de nombreux éléments intéressants : baptistère, statues ex voto marines, autels, tableaux, vitraux, etc. Le bâtiment et la plupart des objets sont classés monuments historiques. Visite gratuite.

« Grandes Envergures - Les Cap-horniers nantais » et « La Bataille des Cardinaux »



Du vendredi 3 au mardi 14 juillet, ancienne criée. Deux thèmes : le XVII^e siècle - les vaisseaux de la Bataille des Cardinaux, le 20 novembre 1759 et le XIX^e siècle et début XX^e siècle avec les grands voiliers construits en basse Loire : les Cap-horniers. Avec cette

exposition, le peintre Pierre Raffin Cabosse rend hommage à ces bateaux qui ont marqué l'histoire des mers.

Arts de la rue : « Un soir sur les quais » et marché nocturne
Tous les lundis, du 6 juillet au 24 août, à 21h00. Le port du Croisic s'anime de cracheurs de feu, échassiers, ventriloques, musiciens, chanteurs, automates, magiciens, clowns, etc. Parallèlement, un marché nocturne se déroule tout au long du quai du Port Croquet.

Croisic Tonic
Du lundi 6 juillet au vendredi 28 août, de 9h30 à 10h30, à Penn Avel. Tous les lundis, mercredis et vendredis, vous pourrez exercer une séance d'activité physique. Rendez-vous devant le gymnase, avenue des Moulins. Tickets vendus à l'Office de Tourisme.

« Les Soirées Classiques du Croisic »
Du mardi 7 juillet au dimanche 20 septembre. Les Soirées Classiques du Croisic sont une série de concerts ancrés sur la musique classique, allant de la renaissance au contemporain en passant par les musiques traditionnelles.

Mardi 7 juillet à 21h00, chapelle du Crucifix. Trio baroque de Rennes. Rites à bec, Théobald et Viole de gambe.

Mardi 14 juillet à 20h30, Église Notre-Dame-de-Pitié. Cantibus (Aix-la-Chapelle), chœur mixte : madrigaux et classique.

Vendredi 17 juillet à 21h00, chapelle du Crucifix. Trio Harmonia 3, flûte, guitare et violon.

Mardi 21 juillet à 21h00, Église Notre-Dame-de-Pitié. R. Guyonni'ch et J.-M. Lonn, orgue / violon.

Mercredi 22 juillet à 21h00, chapelle du Crucifix. Maria Slatko, ensemble vocal mixte du Croisic.

Mardi 28 juillet à 21h00, Église Notre-Dame-de-Pitié. Harfaldzère Chamber Ensemble, orchestre d'instruments à vents et voix.

Vendredi 31 juillet à 21h00, chapelle du Crucifix. Harfaldzère Chamber Ensemble, orchestre d'instruments à vents et voix.

Mardi 4 août à 21h00, Église Notre-Dame-de-Pitié. B. Piccinini et E. Blanchon, orgue et violon.

Mardi 11 août à 21h00, Église Notre-Dame-de-Pitié. Ensemble Paris Opera, voix et instruments.

Mardi 18 août à 21h00, Église Notre-Dame-de-Pitié. Tira e Clari, ensemble baroque.

Mardi 25 août à 21h00, Église Notre-Dame-de-Pitié. Quatuor Concordance, quatuor classique.

Samedi 5 septembre à 21h00, chapelle du Crucifix. Alina Tangueru, musique d'Argentine et classique, accordéon, violon et voix.

Dimanche 20 septembre à 19h00, chapelle du Crucifix. Duo P. Vandembulcke et T. Brisson, duo de flûtes.

Visites commentées
Découverte de la Vieille Ville
Mercredi 8, 15, 22, 29 juillet à 10h00
Découverte de l'activité conchylicole, promenade sur le Trait
Vendredi 17 juillet à 11h15
Vendredi 31 juillet à 10h15
Durant cette visite, vous serez accompagné de l'historien de l'Art de la ville, qui vous contera l'histoire du Croisic, Petite Cité de Caractère. Inscription et billetterie à l'Office de Tourisme.



Les Vieux Métiers de la Mer
Vendredi 10 et 24 juillet, vendredi 7 et 21 août, de 17h30 à 20h00, place Dinan. Découvrez Les Vieux Métiers de la Mer ; d'anciens pêcheurs professionnels vous content l'histoire de leur travail au travers d'expositions et d'animations. Accompagnés par le bagod de la Presqu'île, vous pouvez déguster des moules-frites, des sardines, des grillades et flâner autour des divers stands.

Fête nationale
Mardi 14 juillet, sur les quais
21h00, Orchestre Oasis, place d'Armes
Show dansant couvrant tous les grands succès de variété française et internationale.
23h00, feu d'artifice sur barges, place d'Armes
Reprise du concert après le feu d'artifice.

« Club de Modélisme Intercommunal »
Du mardi 14 juillet au samedi 15 août, de 15h00 à 19h00, salle Jeanne d'Arc. Près de 80 maquettes présentées, réalisées par les membres du club. Entrée gratuite.

Collecte de sang
Jeudi 16 juillet, de 16h00 à 19h00 et 27 août de 9h30 à 12h30, foyer Émile-Thibault. 100 000 dons de sang sont nécessaires par jour. En cette période estivale, il n'y a pas de vacances pour les malades ou les accidentés de la route. Ils ont besoin de vos dons.

Sortie « Les richesses de la mer »
Vendredi 17 juillet et lundi 3 août à 10h30, parking Saint-Goustan. Le bord de mer nous dévoile ses richesses à marée basse. Apprenez à reconnaître la faune et la flore de l'estran et de la plage. 6 € - adultes et gratuit - moins de 12 ans
Inscription et billetterie à l'Office de Tourisme.

Soirée Moules-Frites
Samedi 17 juillet, de 19h00 à 23h30, ancienne criée. Football Club de la Côte Sauvage.

Musique au Salon
Samedi 18 (20h30) et dimanche 19 juillet (18h00), La Galerie Chapleau. Des mélodies de Cécile Chaminade et de Johannes Brahms, un trio de Mozart et de Schumann, des œuvres de Schubert et de César Franck vous plongeront dans l'ambiance intime des salons musicaux. Frédérique Rouzeau-Plénel au violon, Marie-Luce Gillier à l'alto, Claude André-François au chant, et Anne-Lise Gillet au piano.
Entrée 8 € dans la limite des places disponibles.

Exposition « Aux Rythmes du trait »
Ancienne Criée.
Du 20 au 25 juillet - Exposition de deux peintres régionaux de réputation nationale ; Eric Lecom (Croisicais) et Pierrick Tual.
Samedi 25 juillet à 18h00 - « Performance »
Les deux peintres réaliseront une toile en direct à quatre mains 2 m x 2 m. Accompagnés de musiciens et interprètes
Du 26 au 29 juillet - Exposition florale proposée par Xavier Lequerné, consacré meilleur ouvrier de France en 2007. Exposition, démonstrations, cours, défilé, concours.

Beach-Volley
Mercredi 22 juillet et mercredi 19 août, de 17h30 à 19h30, plage de Saint-Goustan. Inscription sur place à 16h30.



Pique-nique « Belle Époque »
Mercredi 22 juillet, à 16h00, plage de Port Lin. Départ à 15h00 de la gare SNCF.

Le défilé sera composé de véhicules à cheval et à moteur de l'époque et des bénévoles de l'association costumés. Association « Art et Animations » - 07 82 23 66 76.

Soirée patrimoine « Images et lumières, les vitraux de l'église du Croisic »
Jeudi 23 juillet à 21h00, église Notre-Dame-de-Pitié. L'association du patrimoine de Notre-Dame-de-Pitié propose une soirée patrimoine consacrée à l'église du Croisic. Cette année, la soirée sera consacrée aux vitraux et à leur histoire.

« Nature généreuse entre terre et mer »
Vendredi 24 juillet et jeudi 13 août à 10h30, devant la ferme du Paradis. Venez parcourir la côte et les terres du Croisic avec un nouveau regard ; découvrez ses richesses naturelles et les façons de les préserver. 6 € - adultes et gratuit - de 12 ans. Billetterie à l'Office de Tourisme

Récital littéraire « Une plume au vent d'Ouest » par Eric Chartier
Samedi 25 juillet à 20h30, La Galerie Chapleau. D'après l'œuvre de Julien Gracq lu et joué par Eric Chartier. Quelques grands médias culturels ont commenté ainsi son travail. « C'est un sacré pérennitaire que cet Eric Chartier » (Télérama). « Eric Chartier a été suivi mais il est unique. » (Le Figaro).
Entrée 8 € dans la limite des places disponibles. Durée : 1 heure.

Journée porte ouverte SNSM
Dimanche 26 juillet, toute la journée, à la station SNSM du Croisic. La station SNSM du Croisic vous fait découvrir son canot tout-temps de 15,50 m le « Pierre Graham ». C'est un des fleurons de la flotte de sauvetage de Loire-Atlantique. Venez soutenir l'action de la SNSM.

Concours de pêche à l'éperlan
Mardi 28 juillet et mercredi 12 août, de 14h00 à 17h00, à l'Estacade, côté place d'Armes. Inscription dès 14h00. En partenariat avec le Comptoir de la Mer

Journée d'action et de prévention routière
Mercredi 29 juillet, de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00, place du 8 Mai. De nombreux ateliers sont proposés : voiture tonneau, piste routière, piste manœuvrabilité, lunettes déformantes, simulateurs de conduite deux et quatre roues, de freinage et d'alcoolémie, trinitrines (3 à 5 ans), véhicules motorisés à échelle réduite... Gratuit, à partir de 3 ans.

AOÛT 2015

Salon des Artisans d'Art du Croisic
Du dimanche 2 août au dimanche 16 août, de 10h00 à 13h00 et de 14h30 à 20h00, ancienne criée. Le salon rassemble plus de 50 exposants sélectionnés pour leur excellence et leur talent. Toutes les pièces présentées sont des créations originales, conçues et réalisées par des créateurs. « La diversité et la qualité ». Entrée libre et gratuite. La Maison d'Adam - La Maison des Artisans à Angers - Tél. : 02 41 88 06 27.



Concert Lyrique de l'Ensemble Calligari
Mercredi 5 et jeudi 6 août à 20h30, La Galerie Chapleau.

Adèle Amor, mezzo-soprano; Tristan Duchesnes, baryton; Véronique Dastiaux, pianiste. C'est dans le cadre idéal d'un lieu d'art et d'histoire, La Galerie Chapleau, que l'Ensemble Calligari vous propose un récital mêlant airs et duos d'opéra, musique de chambre et musique sacrée. Entrée 8 € dans la limite des places disponibles.

Sortie Décos (« Observation de l'estran: vie dans les mares et sous les pierres »)
Mercredi 5 août à 14h00, jetée du Tréhic. Gratuit, tous publics, sans inscription.

Visites commentées
Découverte de la Vieille Ville
Mercredi 5, 12, 19, 26 août à 10h00
Découverte de l'activité conchylicole, promenade sur le Trait
Vendredi 14 août à 10h30
Vendredi 28 août à 9h00

Durant cette visite, vous serez accompagné de l'historien de l'Art de la ville, qui vous contera l'histoire du Croisic, Petite Cité de Caractère. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme.

Récital littéraire (« Dans l'intimité du soleil ») par Éric Chartier.

Samedi 8 août à 20h30, la Galerie Chapleau. En l'an 1700, un grand du Royaume vient d'abandonner la carrière militaire pour se consacrer à son œuvre: témoigner sans concession de cette Cour, de ses courtisans et de son Souverain. Les écrits de Saint-

Simon resteront secrets durant 170 années et constituent une somme littéraire qui occupe le sommet du patrimoine littéraire de la France. Éric Chartier s'est spécialisé dans le récit littéraire des 1980. Invité chaque année en Amérique du Nord durant dix ans, il a ensuite choisi de créer son théâtre à Pornic. Entrée 8 € dans la limite des places disponibles.

Journée en faveur des Sauveteurs en Mer du Croisic
Dimanche 9 août, de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h30, à l'estacade. Depuis 2005, près de 80 adhérents de l'Association des Plaisanciers Croisicais se mobilisent bénévolement pour aider et soutenir la SNSM du Croisic. L'association des plaisanciers du Croisic propose des balades en mer, aux touristes et autres vacanciers au profit de la SNSM. Une trentaine de bateaux, composés d'un skipper et d'un équipier, encadrés par des zodiacs de sécurité sont présents bénévolement toute la journée, l'association assurant la répartition des passagers en fonction des disponibilités et des capacités de chaque bateau, vedettes et voiliers. Cette navigation d'une heure, au départ de l'estacade, vous fera découvrir la Côte Sauvage, ou le port de La Turballe, jusqu'à Léron. 9 € - adulte / 4,50 € - enfants de 10 à 14 ans / 2 € - enfants de 3 à 10 ans. À partir de 3 ans. Association des Plaisanciers du Croisic

Fête du four à pain
Dimanche 9 août 2015, de 12h00 à 18h00, Pélam. Les Amis du Croisic font revivre le four de Pélam avec la cuisson traditionnelle du pain. Nombreux stands. Vente du pain dès le samedi. Boissons, gâteaux, pêche à la ligne et jeux divers. Au profit de la restauration du patrimoine croisicais. Entrée libre. Société des Amis du Croisic

Marché Pirates et Corsaires



Mercredi 12 août, de 10h00 à 23h00, place d'Armes. À partir de 15h00, magie, combats, archangeurs de feu, sur scène et

en déambulations. Les visiteurs pourront se restaurer et se vêtir dans les échoppes. Entrée libre. Renseignements: 07 82 23 66 76 association « Art et Animations ».

Fête de la Mer
Samedi 15 août 2015, toute la journée.
10h00 - messe aux Pêrils en Mer, place d'Armes
15h30 à 19h30 - groupes folkloriques,
15h30 - embarquement pour le cortège,
16h00 - départ du cortège nautique,
16h15 et 17h30 - démonstration chiens de sauvetage, quai du Port-Ciguet,
20h30 - fest-noz, place d'Armes,
22h45 - feu d'artifice, quai des Canonnières,
23h00 - concert du groupe « Sphère », place du 8 Mai.



Braderie des commerçants
Lundi 17 août, place Dinan et rue du Piliot. DÉCALA - association syndicale des commerçants.

Animation (« Le Pont des Arts »)
Du samedi 22 au lundi 31 août, ancienne criée. J'ai immédiatement pensé que l'ancienne criée était la salle rêvée! Mais il fallait l'habiller de personnalités d'exception. Le photographe et artiste Yann Arthus-Bertrand a accepté d'exposer comme invité d'honneur. Il propose 35 magnifiques photographies. J'ai appelé des musiciens exceptionnels pour 3 concerts: Henri Demarquette, Sophie Lemonnier-Wallet, Paloma Koudler. Au cours de mes pérégrinations dans l'univers des maîtres de la peinture du XIX^e siècle, j'ai rencontré Bruno Chenique. Un expert, un historien de l'art, un passionné, un homme d'une culture exceptionnelle... En huit jours il va donner cinq conférences. Un sacré challenge! Et pour nous un torrent de culture! Informations et programme complet www.facebook.com/lepontdesartsfrance, 06 16 93 73 04 ou huguespenot@gmail.com.

20^e Vide grenier de l'Amicale Laïque
Dimanche 23 août, de 9h00 à 18h00, place Dinan, rue du Piliot, rue de l'Église,

rue Saint-Yves. Inscription début juin. Bulletins à prendre dans les offices de tourisme et à l'Hôtel de Ville. 10 € pour les résidents du canton et 15 € pour les extérieurs. Amicale Laïque - 02 40 62 90 51.

Les peintres dans la rue
Dimanche 30 août, à partir de 16h30, devant l'ancien Hôtel de Ville, place Donatien-Lepré. Exposition (16h30) et vente (17h30) des œuvres réalisées le jour même dans la ville par les artistes. « Art et Animations » 07 82 23 66 76.

SEPTEMBRE 2015

Visites commentées
Découverte de la Vieille Ville
Mercredi 2, 9, 16 septembre à 10h00
Découverte de l'activité conchylicole, promenade sur le Trait
Vendredi 11 septembre à 9h30
Durant cette visite, vous serez accompagné de l'historien de l'Art de la ville, qui vous contera l'histoire du Croisic, Petite Cité de Caractère. Inscription et billetterie à l'Office de tourisme.

Conférence (« Quand la politique tue. »)
Vendredi 4 septembre, à 21h00, foyer Émile-Thibault.
Les Amis du Croisic reçoivent Férvain et journaliste Dominique Labarrière qui évoquera

quelques suicides célèbres dans le monde politique contemporain. Dans son dernier ouvrage, Dominique Labarrière raconte la fin brutale de neuf personnages de premier plan. De l'assassinat de Sadi Carnot en 1894 au suicide de François de Grossouvre en 1994, un siècle de crises politiques aigües défie d'un chapitre à l'autre. Cette conférence inspirée de l'ouvrage restitue le contexte propre à chacun de ces drames. Dominique Labarrière n'aura sans doute pas de mal à convaincre le public que la politique est décidément plus violente que la fiction. Société des Amis du Croisic.

Forum des associations
Dimanche 6 septembre, ancienne criée.

Exposition (« Les Peintres du Croisic »)
Du mercredi 9 au mercredi 16 septembre, de 10h00 à 19h00, ancienne criée. L'association « Les Peintres du Croisic » propose des expositions à l'ancienne criée, lieu emblématique du Croisic afin de promouvoir les peintres et sculpteurs de notre commune.

Salon du livre « Plumes d'Équinoxe »
Samedi 19 et dimanche 20 septembre, ancienne criée
Thème: « Les écrivains et la mer »

Journées européennes du Patrimoine
Samedi 19 et dimanche 20 septembre,

Galerie Chapleau. Entrée gratuite
Dimanche 20 septembre à 19h00, chapelle du Crucifix. Pascal Vandembucke, Rite et Yves Brissot, Rite. Au programme Bach, Mozart et les couleurs du monde. Duo Inattendu, neuf, magie, né de la rencontre de deux univers: l'un purement jazzy et kaléidoscopique, l'autre empruntant des chemins de traverse (Brésil, Bretagne). Les deux flûtistes ont en commun la passion du souffle. Fels des explorateurs, ils sillonnent les sentiers de l'imagination, conjuguant vertige et équilibre, magie et joie du terroir.



Concert symphonique d'automne
Dimanche 27 septembre, à 17h00, salle des sports
Orchestre de la Philharmonie des Deux Mondes, dirigé par Philippe Hul.
Tarif adulte 15 € - 6 € moins de 12 ans.
Réservation à l'Office de Tourisme.
Association La Calebasse - 06 67 04 95 44.

Réunions de proximité

Comme tous les ans, la municipalité part à votre rencontre au travers de réunions publiques. C'est l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours mais surtout de pouvoir donner la parole aux habitants. Tous les sujets sont abordés afin de pouvoir rapporter des informations de terrain et de réajuster constamment les politiques de la ville en fonction de l'intérêt général. Ces rencontres permettent aussi de s'enrichir mutuellement et obligent la municipalité à être en situation de réponse. Ce travail participatif, d'explication, de dialogue a lieu avec l'équipe majoritaire et ambitionne de conjuguer politiques municipales et réalités de terrain afin d'apporter la réponse la plus adaptée et la plus concrète.

- 30 juin parking de la salle du Lin (1^{re} réunion)
- 2 juillet parking de la salle du Lin (2^{de} réunion)
- 8 juillet, parking du Sable Menu
- 22 juillet, avenue des Moulins (centre de loisirs)
- 23 juillet, rue Emmanuel-Provost (face à la chapelle du Crucifix)
- 28 juillet, lavoir de Penn Avel, parc de Penn Avel
- 30 juillet, Mont-Espirit,
- 4 août, parking de la SNSM
- 6 août, parking du Castouillet
- 11 août, jardin de l'hôtel de ville (1^{re} réunion)
- 12 août, jardin de l'hôtel de ville (2^{de} réunion)

Toutes les réunions démarrent à 18 h 00 (sous réserve de modification).

NOTA. Bien évidemment, vous pouvez vous rendre aux réunions que vous souhaitez, même si elle ne concerne pas votre secteur. En cas d'intempéries, celles-ci se dérouleront à l'Hôtel de Ville, salle du Soleil Royal.

LISTE « LE CROISIC, AUTHENTIQUE, MODERNE ET DYNAMIQUE »

La majorité à votre rencontre

Comme tous les ans, notre équipe repart à votre rencontre pour discuter, débattre, entendre vos doléances et remarques sur votre quartier. Si ces rencontres se déroulent en période estivale, c'est parce que nous souhaitons associer à nos débats Croisicais résidents à l'année et résidences secondaires.

Comme nous le répétons souvent, nous considérons que chacun d'entre vous est légitime à poser des questions. Il nous semble essentiel que chacun d'entre vous se sente bien au Croisic. Vous devez pouvoir trouver des écoles, des commerces de proximité, des équipements culturels et sportifs, des rues propres et embellies, des services, etc.

Même si l'histoire de notre ville est riche, ces rues chargées d'histoire, ce ne sont pas ces dernières qui structurent le quartier mais ses habitants. Ce sont eux qui lui offrent un ton, une ambiance, un esprit, un vrai lieu de vie.

Notre action ne doit pas se réduire au temps d'une élection mais elle doit se

manifeste tous les jours, dans votre quotidien, tendre vers une plus grande disponibilité en étant sur le terrain dans les associations, les commerces, les écoles, etc.

On reproche souvent à l' élu, parfois à raison, d'être déconnecté du réel. Mais l' élu local tire sa légitimité à votre contact.

Il est vrai que l' élu est souvent sollicité de toutes parts, qu'il soit de la majorité ou de l'opposition. Nous devons établir des priorités, arbitrer et trouver le compromis entre intérêts locaux, intérêts privés et intérêt général tout en prenant en compte les contraintes, les enjeux et les urgences.

Le citoyen est donc sans conteste une source de propositions et d'idées pour contribuer à améliorer son environnement. Les élus régulent. Nous devons écouter, repérer les initiatives et les traduire avec vous.

Notre action doit être dénuée de calcul politicien au profit d'une juste volonté

de défendre l'intérêt général pour les Croisicais et les Croisicais.

L'opposition nous pose des questions dans ce bulletin et ensuite nous reproche d'y répondre. Ce sont des polémiques stériles.

Plusieurs dossiers sont en cours, comme le devenir de la maison de retraite, l'hôtel d'Aiguillon, la salle Jeanne d'Arc, etc. Ce sont des projets lourds, complexes qui nécessitent du temps car soumis à des circuits de décisions et de validation de différents partenaires comme l'État, la Région ou le Département.

On peut bien sûr regretter que les dossiers n'avancent pas plus vite mais si nous souhaitons les mener jusqu'à leur terme, il est essentiel de s'assurer de notre capacité à les financer. D'ailleurs, la santé de nos finances est bonne malgré les critiques confuses de l'opposition. Le mandat précédent a contribué à maintenir les grands équilibres tout en multipliant les investissements nécessaires à tous.

LISTE « POUR QUE VIVE LE CROISIC »

Chères Croisicais, chers Croisicais,

Que vous dire dans cette édition, qui change de ce que nous vous exposons ici, numéro après numéro? Le manque total de transparence de la majorité, son mépris pour nos propositions, sa gestion hasardeuse des dossiers, ses dépenses faramineuses, l'augmentation incroyablement des frais de personnel notamment... Rien ne change! Madame le Maire continue d'offrir selon des règles qui lui sont propres et pour le moins discutables déontologiquement. Prenez par exemple cet article, dans ce magazine, il devrait être réceptionné par les fonctionnaires de la Mairie, puis imprimé sans que Madame le Maire ne s'en serve pour rédiger le sien dans la page ci-contre. C'est la règle convenue entre elle et nous: chacun écrit ce qu'il a à exprimer aux Croisicais. Nul n'a le droit de s'appuyer sur l'article de l'autre pour contester et encore moins répondre. Pourtant chaque fois depuis sa réélection, Madame Quillard piétine allègrement ce principe. Elle développe les mêmes sujets que nous, s'emploie à démontrer nos points comme elle peut, quand elle ne s'adresse pas carrément à nous! « Être dans l'opposition ne vous empêche pas de réfléchir » va-t-elle jusqu'à nous écrire dans le sac, en flagrant délit d'abus de pouvoir.

Madame le Maire serait-elle amnésique de surcroît?
Avant les élections, qui a réfléchi à l'aberration de la proposition d'augmentation des élus de 28%? Si nous ne l'avions pas dénoncée et portée sur la voie publique, croyez-vous réellement que les élus majoritaires auraient fait machine arrière? Avant les élections toujours, qui a eu l'initiative du gel de la part communale des impôts locaux? Au vu du train de vie de la Ville, nous attendons d'ailleurs de voir ce que vont devenir ces impôts, passé l'engagement pré-électoral du gel sur 3 ans.

Au lendemain de sa réélection, contrainte par le désaveu de la population dans les urnes, Madame le Maire s'était engagée à nous écouter. Selon ses propres termes « nous serons très attentifs aux propositions des 6 membres de l'équipe Pour que vive le Croisic et espérons travailler en bonne intelligence dans l'intérêt général ». Non seulement nous

n'avons jamais été consultés pour un avis mais nous sommes toujours mis devant le fait accompli et nos remarques ou propositions sont systématiquement balayées. Dans certains dossiers, quand elle est interrogée sur nos éventuelles observations, Madame le Maire ne se prive pas de dire que les 6 élus de la minorité n'ont que 6 voix, que c'est quantité négligeable et que de toute façon elle détient la majorité. Autrement dit qu'ils circulent il n'y a rien à voir. Plutôt qu'une opposition systématique, nous nous voulons une minorité constructive, prête à collaborer avec la majorité dans l'intérêt général.

À titre d'exemples:
• Le dossier de reconstruction de la Maison de Retraite - Les Lauriers
• Le 23 juin 2014, Madame le Maire nous présente une motion pour le maintien de la maison de retraite du Croisic. Nous l'avons votée et nous avons assuré la majorité de notre total soutien.
• Le 13 novembre 2014, après avoir appris que le projet de reconstruction de la maison de retraite était abandonné, nous demandons des explications qui nous sont refusées au motif que Madame le Maire préfère d'abord informer la presse...
• Consciente de son erreur, Madame le Maire consent à informer les élus le 17 novembre. L'Agence Régionale de Santé (ARS) n'a pas osé mettre dans la reconstruction de la maison de retraite.

Il faut donc rechercher des fonds privés.
80 lits et 50 emplois sont concernés!
• Le 4 février 2015, sur notre proposition, Madame le Maire, en notre présence, reçoit la Fondation CEMAVIE, spécialisée dans ce genre d'opération, qui est intéressée par le projet.
• Depuis cette rencontre silence radio et ce, malgré nos demandes récurrentes. Madame le Maire mène le projet dans le plus grand secret.
• Le 31 mars dernier, Madame le Maire nous annonce qu'elle nous fera prochainement un point sur le dossier.
• Depuis, plus rien. Nous ne devons pas avoir la même définition du mot prochainement...
Pour information - et contrairement aux dires de Madame le Maire qui prétend qu'elle n'a pas de bons retours sur cette fondation - CEMAVIE vient d'obtenir un

classement des maisons qu'elle gère. Sur 10 700 structures évaluées:
1 résidence CEMAVIE a obtenu la note 10/10, 3 autres 9,5/10 et la dernière 8,5/10. Et, fait non négligeable, les prix pratiqués dans ces résidences sont identiques à ceux pratiqués par le secteur public, soit environ 1800 € par mois.

⇒ **La vente de l'Hôtel d'Aiguillon**
Là encore, aucune information spontanée. Nous devons attendre les conseils municipaux pour avoir le droit de poser une question et nous devons nous satisfaire de la réponse sans avoir le droit d'entamer un débat. Bel exemple de démocratie!!! Il a fallu pas moins de 7 conseils municipaux entre juin 2014 et mars 2015 pour apprendre:

- Qu'un compromis de vente était signé pour 600 000 € en décembre 2014.
- Que le cahier des charges imposait le dépôt d'un permis de construire avant fin février 2015, délai que l'acheteur n'a pas respecté.
- Que le chèque déposé lors de la signature du compromis s'est avéré sans provision.
- Que la ville a dénoncé ledit compromis au mois de mars 2015.
- Que, faute d'avoir prévu la clause d'indemnité compensatoire, la Ville ne peut pas prétendre à une indemnité comme il est d'usage en cas de rupture de contrat.

Questions
1. Pourquoi la Ville a-t-elle attendu mars 2015 pour dénoncer le compromis alors qu'elle savait depuis environ deux mois que le chèque était sans provision?
2. Pourquoi le compromis de vente ne prévoyait-il pas d'indemnité en cas de rupture de contrat?
3. Pourquoi avoir attendu nos questions en conseil municipal au lieu de nous réunir pour nous informer?

Peut-on espérer avoir des réponses claires à nos interrogations? Quoi qu'il en soit, nous continuerons de poser des questions, d'interpeller la majorité chaque fois que cela sera nécessaire et de réfléchir, quoi qu'en dise Madame le Maire. Nous nous devons d'être vigilants et de vous informer!

Françoise Thobie, Jean-Louis Rondenet
Françoise Bally, Jean-Marc Lucas, Jocelyne Dorjot, Frédéric Aubineau.

La Philharmonie des Deux Mondes

Direction Philippe HUI

DIM
27
SEPT
2015



Le Croisic

Eric LECAM 2015
Pour l'association La Calebasse

17h Gymnase G.GOURAUD

La Calebasse Hôtel de Ville 44490 Le Croisic

